RCS : NANTERRE Code greffe : 9201

Documents comptables

# REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

# Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00834

Numéro SIREN: 319 557 237

Nom ou dénomination : DEDALUS FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2019 sous le numéro de dépôt 27236

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

1 8 JUIL. 2019

DEPOT N° 27 236

Comptes Annuels
Dedalus France
2018



# 4. ETATS FINANCIERS SOCIAUX

# Centifiés confoncies à l'original Monon voyant Velèque

# 4.1 BILAN

'000		aı	J 31.12.2018		au 31.12.2017
ACTIF	& -	Brut	Amort. et Prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles		46 184	38 389	7 795	8 349
Immobilisations corporelles		1 232	821	411	69
Immobilisations financières		43 957	14 071	29 885	13 171
Total actifimmobilisé	4.3.4.1	91 373	53 281	38 092	21 589
Stocks et en-cours		4	1	3	21
Clients et comptes rattachés	4.3.4.3	17 545	2 846	14 699	14 705
Autres créances		4 866		4 866	4 832
Disponibilités et valeurs mobilières	4.3.4.5	3 130	39	3 090	3 810
Total actif circulant	_	25 545	2 887	22 658	23 368
Comptes de régularisation et assimilés	4.3.4.6	503		503	573
Total de l'actif		117 420	56 168	61 252	45 530
PASSIF					
Capital				32 211	23 282
Primes d'émis., de fusion, d'apport				16 257	16 021
Réserve légale				727	727
Report à nouveau				<13 056>	<9 808>
Résultat de l'exercice				2 424	<3 247>
Subvention d'investissements					234
Provisions règlementées				119	60
Total Capitaux propres	4.3.4.7			38 682	27 269
Avances conditionnées	4.3.4.8			300	300
Provisions pour risques et charges	4.3.4.9		_	166	113
Emprunts et dettes financières				8 438	4 717
Fournisseurs et comptes rattachés				3 473	4 128
Dettes fiscales et sociales				7 007	7 173
Autres dettes				2 765	1 586
Total Dettes				21 683	17 604
Compte de régularisation et assimilés	4.3.4.11			422	244
Total du passif			_	61 252	45 530

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers sociaux.



# 4.2 COMPTE DE RESULTAT

000	&		Exerc	ice 2018		Exercice 20	017
		France	Export	Total		Total	
Ventes de matériel		29	2	32	-	46	
Production vendue de services		17 833		20 763	100%	18 373	100%
Chiffre d'affaires	4.3.5.1	17 862	2 932	20 794	100%	18 419	100%
Production immobilisée	4.3.5.2			3 275	16%		21%
Autres produis				1	-	3 776	217
Reprises sur amort. et provisions				3 201	15%	35	
	4.3.5.3			331	2%	129	19/
Total des produits d'exploitation			-	27 602	133%	22 359	121%
Achats consommés							-77
Autres achats et charges externes				47	54%	44	
Impôts et taxes				11 242	3%	6 878	37%
Charges de personnel				652		549	3%
Danata	4.3.5.4			12 862	62% 21%	12 411	67%
Total des charges d'exploitation	4.5.5.4		-	4 349 29 152	140%	6 096	33%
Résultat d'exploitation						25 978	
·			-	<1 550>	-7%	<3 619>	-20%
Produits financiers de participation				2 550	12%		-
Reprises sur provisions et transfert de charges				592	3%	504	3%
Différences positives de change	4255		-	0	-	7	
Total des produits financiers	4.3.5.5			3 142	15%	511	3%
Intérêts et charges assimilées				236	1%	407	2%
Différences négatives de change				0	-	62	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.3.5.4			371	2%	20	-
Total des charges financières	4.3.5.5		_	607	3%	489	2%
Résultat financier	4.3.5.5		_	2 5 3 5	12%	22	
Résultat courant avant impôts				985	5%	<3 597>	-20%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				405	2%	500	3%
Produits exceptionnels sur opérations en capital				147	1%	29	-
Reprises sur provisions et transferts de charges			_	72	-	523	3%
•	4.3.5.6			624	3%	1 052	6%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				257	1%	1018	6%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				8	-	293	2%
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions	4.3.5.4			169	1%	11	-
Total des charges exceptionnelles	4.3.5.6			434	2%	1 3 2 2	7%
Résultat exceptionnel	4.3.5.6		_	190	1%	<270>	-2%
Impôt sur les bénéfices 4	.3.5.7.3			1 248	6%	620	3%
						_	

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers sociaux.



Centifiés conformes à

Rapport annuel 2018

L. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monerteur Cheral Delégrie

# 1.1 ACTIVITE ET EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE 2018

Le Groupe a enregistré en 2018, un chiffre d'affaires consolidé de 34 137 k€ contre 23 395 k€ en 2017. Cette progression de 46% tient compte de la variation de périmètre avec l'entrée dans le Groupe en octobre 2018 des sociétés DL Santé et Infologic-Santé qui ont réalisé un chiffre d'affaires de 3 284 k€ pour leur période d'activités dans le Groupe. A périmètre constant, le chiffre d'affaires du Groupe est en progression de 15,1%. Au cours du quatrième trimestre, la prise de commandes liée à l'implémentation des systèmes d'information des Groupements Hospitaliers de Territoire s'est fortement accélérée permettant ainsi à Dedalus France et Netika d'enregistrer un accroissement de la prise de commandes de 74% sur l'année 2018.

Le résultat opérationnel 2018 dégage un profit de 536 k€ à comparer à une perte de 2 080 k€ en 2017. Après résultat financier et activation des impôts différés, le bénéfice net consolidé revenant au Groupe ressort à 2 998 k€ au 31 décembre 2018 contre une perte de 2 437 k€ au 31 décembre 2017.

#### En France,

UniHA et Dedalus France ont annoncé la signature commune du premier marché national portant sur la maintenance, le support et l'évolution des logiciels DX Family. Cette solution complète de production de soins (dossier patient, imagerie, laboratoires, prescription...), à la couverture fonctionnelle médicale et administrative très large, structure de manière importante le fonctionnement et la production de l'hôpital. Ce marché négocié de maintenance, porté par UNIHA, a été initié par 8 CHU utilisateurs de la solution DxCare® Family de l'éditeur Dedalus France. Ayant bénéficié d'un effet de levier grâce à la mutualisation, le marché donne à l'ensemble des hôpitaux l'assurance de disposer des meilleurs prix du marché, d'une procédure simplifiée et de la transparence quant aux coûts des opérations de maintenance. Il offre aussi la perspective d'une évolution commune des logiciels, avec la promesse de réponses rapides de Dedalus France aux demandes des établissements hospitaliers. Enfin, les hôpitaux et GHT auront la possibilité de compléter l'offre de services par des prestations complémentaires, le développement et l'implantation de nouveaux modules. Pour Dedalus France, cet accord national apporte la garantie d'un contrat unique, d'une durée de six ans dont quatre ans fermes.

Lors du salon Paris Healthcare Week, en mai 2018, Dedalus France a présenté en avant-première un module DxEHPAD. Ainsi, Dedalus France mise sur un accompagnement de proximité et une écoute attentive des clients et prospects à l'aide de Medasys Value, un panel de services sur mesure. Medasys Value porte l'activité d'intégration du Groupe et repose sur le besoin de ressources du marché.

En septembre 2018, Dedalus France a été sélectionné par le RESAH pour le déploiement et la maintenance de robots de préparation de chimiothérapies. Le robot de Dedalus, Pharmoduct, assure la continuité du circuit oncologique en optimisant le processus de préparation des poches de chimiothérapies. Ce dispositif innovant combine une approche « industrielle» de production et les économies d'exploitation associées avec les standards de qualité et de sécurité régissant les processus métiers. Ainsi, ce nouvel accord-cadre confirme l'expérience avérée du Groupe en cancérologie. Outre l'optimisation du circuit oncologique et l'amélioration de la qualité des soins, cet accord vise également à simplifier les procédures d'achats groupés.

#### A l'international,

L'activité à l'export a repris à la fin du premier semestre 2018 avec un premier contrat signé au Moyen Orient. Le client, un groupe de cliniques privées au Koweit a choisi la globalité du périmètre des solutions DxCare et Dx Billing de Dedalus France. Une première clinique est déjà en production. Ce site servira de vitrine à Dedalus sur ce secteur géographique et permettra d'initialiser notre partenariat avec Medical Software Company. Son représentant local s'investit au côté du Groupe et les perspectives de pénétration du marché au Koweit sont très prometteuses.

Fin 2018, après plusieurs mois de négociation une importante clinique privée Libanaise a opté pour notre solution complète DxCare, intégrant notre module de facturation DxBiling et la gestion du bloc opératoire. La clinique a également opté pour notre solution de gestion de laboratoire Kalisil.

#### Croissance externe,

Le 4 octobre 2018, Dedalus France a acquis 100% du capital de la société *DL Santé*, principalement positionnée sur le segment des laboratoires de biologie médicale privés. La société a développé une gamme de produits et de services innovants, lui permettant d'apporter des solutions sur-mesure aux 1 800 sites clients à ce jour, grâce à des modules uniques tels que BioManager, LaboConnect ou Odancio. Après l'intégration de Netika en juillet 2017, Dedalus France se positionne, avec l'acquisition de DL Santé, en véritable leader des plateaux techniques de laboratoire en France. Le prix d'acquisition est de 10,5 millions d'euros et le goodwill provisoire s'établit à 9 203 k€.

Dedalus France a annoncé le 16 octobre 2018 l'acquisition de 100 % du capital de la société *Infologic-Santé*, le leader en France dans les solutions d'Anatomopathologie et de Génétique avec notamment sa nouvelle solution Ariane. L'objectif industriel est d'accroître la couverture fonctionnelle en participant à la construction de futurs produits autour de la Pathologie Digitale, de la Génétique et du Génome, répondant ainsi aux enjeux stratégiques des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) et des groupes privés internationaux. Le prix d'acquisition est de 6 millions d'euros et le goodwill





provisoire s'établit à 4 807 k€. A l'occasion de l'acquisition, Infologic-Santé a changé de dénomination sociale et s'appelle désormais Dedalus C&G.

Ces acquisitions sont assorties des garanties d'actif et de passif usuelles au profit de Dedalus France d'une durée de 24 mois sauf en matière fiscale, sociale et douanière pour lesquelles la garantie est limitée aux délais de reprise des différentes administrations. Il n'y a pas de complément de prix prévu aux contrats.

L'analyse de leur goodwill et leur affectation sont actuellement en cours.

Ces deux acquisitions ont été financées au moyen d'un prêt d'actionnaire consenti par Dedalus Italia (actionnaire majoritaire de Dedalus France) au profit de Dedalus France à hauteur de 11 millions d'euros au taux de 3.5% l'an et 4 millions par dettes bancaires au taux de 1,90% l'an.

Le prêt actionnaire a été remboursé à hauteur de 8,841 millions d'euros par compensation de créances lors de la souscription de Dedalus Italia à l'augmentation de capital réalisée par Dedalus France en décembre 2018.

L'impact de l'acquisition de DL Santé et de Dedalus C&G sur les comptes consolidés au 31.12.2018, pour la période comprise entre leur date d'acquisition et le 31 décembre 2018, s'établit à 3 284 k€ au chiffres d'affaires et à 134 k€ au résultat net.

Le chiffre d'affaires annuel au titre de l'exercice 2018 s'élève à 9 612 k€ pour DL Santé et à 5 102 k€ au 30.09.2018 pour Dedalus C&G contre respectivement à 9 763 k€ en 2017et à 4 551 k€ au 30.09.2017. Il est à noter que les clôtures de Dedalus C&G couvrent une période du 01 octobre au 30 septembre et qu'un changement de date de clôture au 31.12 est intervenu pour la période du 01.10.2018 au 31.12.2018.

Augmentation de capital, le 3 décembre 2018, à l'issue de la période de souscription, 31 211 979 actions nouvelles ont été souscrites par les actionnaires. Les souscriptions ont été libérées par numéraire pour 521 914,50 € et par compensation du compte courant de Dedalus Italia à hauteur de 8 841 679,20 €. L'objectif principal de cette augmentation de capital qui était de réduire l'endettement du Groupe est atteint. Elle a permis de réduire de 80% le montant de l'avance en compte courant de Dedalus Italia résultant notamment du financement de l'acquisition de DL Santé et de Dedalus C&G.

Transfert du siège social de Dedalus France

Dedalus France, autorisé par le conseil de surveillance du 15 mars 2018, a signé un nouveau bail pour son siège social transféré au Plessis-Robinson (92), pour une durée de 6 ans ferme à compter du 15 mai 2018. Ce transfert fait suite à la résiliation du bail de Clamart (92) consécutif à la liquidation judiciaire prononcée à l'encontre du bailleur.

L'Assemblée générale du 8 mars 2019 a adopté la résolution relative à la modification de la dénomination sociale de la société Medasys qui devient Dedalus France et au changement du mode d'administration et de direction de la société anonyme à Conseil d'administration.

#### 1.2 COMPTES CONSOLIDES

Le Groupe a enregistré en 2018, un chiffre d'affaires consolidé de 34 137 k€ contre 23 395 k€ en 2017. Cette progression de 46% tient compte de la variation de périmètre avec l'entrée dans le Groupe en octobre 2018 des sociétés DL Santé et Infologic-Santé qui ont réalisé un chiffre d'affaires de 3 284 k€ pour leur période d'activités dans le Groupe. A périmètre constant, le chiffre d'affaires du Groupe est en progression de 15,1%. Au cours du quatrième trimestre, la prise de commandes liée à l'implémentation des systèmes d'information des Groupements Hospitaliers de Territoire s'est fortement accélérée permettant ainsi à Dedalus France et Netika d'enregistrer un accroissement de la prise de commandes de 74% sur l'année 2018.

Le résultat opérationnel 2018 dégage un profit de 536 k€ à comparer à une perte de 2 080 k€ en 2017. Après frais financiers et activation des impôts différés, le bénéfice net consolidé revenant au Groupe ressort à 2 998 k€ au 31 décembre 2018 contre une perte de 2 437 k€ au 31 décembre 2017.

#### 1.2.1 RESULTATS CONSOLIDES

000 - Compte de résultat consolidé	31.12.2018	31.12.2017 retraité (1)	
	(12 mois)	(12 mois)	
Chiffre d'affaires	34 137	23 395	
Autres produits ordinaires	58	61	
Achats et variations de stocks	<3 644>	<2 038	
Autres charges d'exploitation	<9 568>	<5 194	
Impôts et taxes	<790>	<675	
Charges de personnel	<17 365>	<11 819	
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions	<1 674>	<5 519	
Résultat opérationnel courant	1 154	<1 789	
Autres produits opérationnels courantes	48	209	
Autres charges opérationnelles courantes	<666>	<500	
Résultat opérationnel	536	<2 080	
Résultat financier	<299>	<551>	
Impôts	2 761	194	
Résultat net revenant au Groupe	2 998	<2 437>	

(1) Les retraitements concernent l'allocation du prix d'acquisition de la filiale Netika sont présentés au paragraphe 3.6.9.



# 1.2.2 TABLEAU RESUME DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

	31.12.2018	31.12.2017
€'000 - Tableau de flux de trésorerie consolidé résumé	31.12.2016	retraité (1)
	(12 mois)	(12 mois)
Résultat net revenant au Groupe	2 998	<2 437>
Capacité d'autofinancement *	5 247	3 199
Variation du besoin en fonds de roulement	<530>	733
Flux de trésorerie d'exploitation	4 717	3 932
Prix d'acquisition des filiales net de la trésorerie acquise et incidence de périmetre	<14 007>	<8 167>
Acquisitions d'immobilisations nettes de cession*	<4 357>	<4 320>
Crédit d'impôt recherche et subventions	702	162
Flux de trésorerie d'investissements nets	<17 662>	<12 325>
Flux de trésorerie de financement	13 497	11 045
Incidence des variations de changeet divers	111	82
Variation nette de la trésorerie	663	2 734
* dont charges activées	3 688	4 129

# 1.2.3 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

€'000 - Etat de la situation financière consolidé	31.12.2018	31.12.2017
		retraité (1)
Goodwill	24 519	10 509
Immobilisations incorporelles	10 236	10 125
Créances non courantes	2 648	2 496
Actifs d'impôts différés	2 995	0
Autres actifs non courants	2 575	1 767
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6 669	6 006
Autres actifs courants	25 671	21 287
Total de l'actif	75 313	52 190
Capitaux propres part du Groupe	40 351	28 582
Passifs d'impôts différés	870	794
Emprunts et dettes financières non courants	7 839	2 303
Autres passifs non courants	3 379	2 304
Emprunts et dettes financières courants	3 491	4 684
Autres passifs courants	19 384	13 523
Total du passif	75 313	52 190
Endettement financier net	4 661	982

(1) Les retraitements concernent l'allocation du prix d'acquisition de la filiale Netika et sont présentés au paragraphe 3.6.9. L'endettement financier consolidé net au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

€'000	31.12.18	Variation	31.12.17
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 669	663	6 006
Concours bancaires	<256>	12	<268>
Crédits spot	0	950	<950>
Agios courus non échus	<20>	<13>	<7>
Trésorerie nette	6 393	1 612	4 781
Emprunts	<1 157>	<938>	<219>
Dettes de crédit bail	<100>	9	<109>
Dettes d'affacturage	<252>	<37>	<215>
Financement des crédits d'impôt	<1 705>	355	<2 060>
Compte courant Dedalus Italia	0	857	<857>
Endettement financier brut courant	<3 215>	245	<3 460>
Emprunts	<5 448>	<3 311>	<2 137>
Dettes de crédit bail	<152>	14	<166>
Compte courant Dedalus Italia	<2 239>	<2 239>	0
Endettement financier brut non courant	<7 839>	<5 536>	<2 303>
Endettement financier brut	<11 053>	<5 290>	<5 763>
Endettement financier net	<4 661>	<3 679>	<982>

L'endettement financier net retraité des dépôts de garantie liés à l'affacturage et aux prêts 1% construction (détail en note 3.6.6.4 de l'annexe des comptes consolidés) s'établit à <3 567> k€ en 2018 et à 57 k€ en 2017.





L'augmentation de l'endettement financier net résulte principalement d'un prêt de 500 k€ souscrit en avril 2018 pour financer les travaux du nouveau siège social de Dedalus France, des prêts bancaires à hauteur de 4 M€ et du solde du prêt de Dedalus Italia de 2,2 M€ consenti en octobre 2018 pour l'acquisition des filiales DL Santé et Dedalus C&G diminué du remboursement des crédits spot pour 950 k€ et du compte courant Dedalus pour 857 k€. Compte tenu de la trésorerie nette des filiales acquises en octobre 2018 leur intégration a réduit l'endettement financier net du Groupe de 2 324 k€.

#### 1.3 COMPTES ANNUELS DE DEDALUS FRANCE

#### 1.3.1 COMPTE DE RESULTAT

(€′000)	Exercice 2018	Exercice 2017
Chiffre d'affaires	20 794	18 419
Total des produits d'exploitation	27 602	22 359
Achats consommés	47	44
Autres achats et charges externes	11 242	6 878
Impôts	652	549
Charges de personnel	12 862	12 411
Dotations aux amort.et provisions	4 349	6 096
Résultat d'exploitation	<1 550>	<3 619>
Résultat financier	2 535	22
Résultat courant avant impôts	985	<3 597>
Résultat exceptionnel	190	<270>
Impôt sur les bénéfices	1 248	620
Résultat net	2 424	<3 247>

Le chiffre d'affaires de Dedalus France est de 20 794 k€ en 2018 contre 18 419 k€ en 2017 soit une progression de 13%.

Les produits d'exploitation de 27 602 k€ au 31.12.2018 comprennent les frais de développement activés à hauteur de 3 275 k€ à comparer à 3 776 k€ en 2017 et à une reprise de provision pour créances douteuses à hauteur de 3 189 k€ à rapporter aux créances irrécouvrables pour 3 501 k€ enregistrées en autres charges externes.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 11 242 k€ en 2018 contre 6 878 k€ en 2017. En 2018 ils comprennent la constatation de créances irrécouvrables pour 3 501 k€ à rapprocher d'une reprise de provision de 3 189 k€.

Les charges de personnel s'établissent à 12 862 k€ en 2018 à comparer à 12 411 k€ en 2017.

Après constatation de dotations aux amortissements et aux provisions de 4 349 k€, la perte d'exploitation s'établit à 1 550 k€ au 31.12.2018 à comparer à 3 619 k€ au 31.12.2017.

Le bénéfice financier 2018 s'élève à 2 535 k€ et comprend principalement les dividendes reçus des participations pour 2 550 k€, la reprise de dépréciation des titres de la filiale Netika ex Mega-bus pour 572 k€, la dépréciation des titres de la filiale belge Mexys pour 371 k€ et les charges d'intérêts pour 236 k€.

Le résultat exceptionnel de 190 k€ en 2018 se rapporte principalement à l'ajustement de comptes tiers pour 405 k€, à la quote-part de subvention virée au compte de résultat de 146 k€ diminués des frais consécutifs aux indemnités de départ et aux litiges prud'homaux pour 257 k€.

Les crédits d'impôt pour 1 248 k€ au 31.12.2018 sont liés d'une part au crédit d'impôt recherche reconnu en 2018 pour 592 k€, et d'autre part, au produit d'impôt sur les sociétés de 656 k€ résultant du résultat de Netika dans le périmètre d'intégration fiscale dont Dedalus France est tête de groupe.

Le résultat net au 31 décembre 2018 correspond à un bénéfice de 2 424 k€ à comparer à une perte de 3 247 k€ à fin décembre 2017.

1.3.2 BILAN

(€'000) Actif		au 31.12.2018	au 31.12.2017
	Actifimmobilisé	38 092	21 589
	Stocks et en-cours	3	21
	Clients & autres créances	19 564	19 537
	Disponibilités	3 090	3 810
	Comptes de régularisation	503	573
	Total	61 252	45 530
(€′000) Passif		au 31.12.2018	au 31.12.2017
	Capitaux propres	38 682	27 269
	Avances conditionnées	300	300
	Provisions	166	113
	Dettes financières	8 4 3 8	4 717
	Fournisseurs	3 473	4 1 2 8
	Dettes fiscales et sociales	7 007	7 173
	Autres dettes	2 765	1 586
	Comptes de régularisation	422	244
	Total	61 252	45 530

Il n'a pas été enregistré de dépenses et de charges non déductibles fiscalement visées au 4 de l'article 39 du code général des impôts au cours de l'exercice 2018.



#### 1.3.3 DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

(Article L.441-6-1 du code de Commerce)

La dette « fournisseurs » au 31 décembre se décompose par échéance comme suit :

(€'000)		Total	Echu à la cloture	de 0 à 30 jours	de 31 à 60 jours	à plus de 60 jours
	Fournisseurs	1 261	818	201	151	91
	Effets à payer	89	0	0	89	0
	Total 2018	1 350	818	201	240	91
	Total 2017	2 115	1 530	404	152	. 28

Les créances « clients » au 31 décembre se répartissent par échéance comme suit :

(€'000)		Total	Echu à la clôture	de 0 à 30 jours	de 31 à 60 jours	à plus de 60 jours
	Clients	3 451	2 641	147	663	0
	Clients douteux	180	180	0	. 0	0
	Total 2018	3 631	2821	147	663	0
	Total 2017	3 863	3 044	366	452	0

A ce stade, Dedalus France n'a pas pu produire le nombre de factures concernées par les échéances de paiement fournisseurs et de recouvrement de créances clients via ses systèmes d'informations.

#### 1.3.4 DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous signalons qu'au cours des trois derniers exercices aucun dividende n'a été distribué.

Les contrats de prêts signés auprès des établissements bancaires pour le financement de l'acquisition de DL Santé et de Dedalus C&G, prévoient l'obtention d'un accord préalable auprès des banques afin d'autoriser la distribution de dividende par Dedalus France. Cette autorisation préalable est requise jusqu'au complet remboursement des prêts.

#### 1.3.5 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

L'inventaire des valeurs mobilières est annexé dans la note 4.3.5.7.1 comptes annuels du présent rapport.

#### 1.3.6 AFFECTATION DU RESULTAT DE DEDALUS FRANCE

Il sera proposé l'Assemblée Générale du 27 juin 2019, d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 s'élevant à 2 423 663,43 euros au compte report à nouveau.

# 1.3.7 RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(€'000)	2014	2015	2016	2017	2018
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	7 375	11 086	11 086	23 282	32 211
Nombre d'actions ordinaires	25 779 313	38 751 262	38 751 262	81 377 650	112 589 629
Nombre maximum d'actions à créer par droits de souscription et options	1 252 559				
Opérations et résultats, effectifs					
Chiffre d'affaires hors taxes	21 355	18 535	20 133	18 419	20 794
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	3 263	1531	1513	1 197	2 200
Impôt sur les bénéfices	<1 229>	<1 257>	<435>	<620>	<1 248>
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	3 228	3 702	7 161	5 065	1 024
Résultat net	1 264	<914>	<5 212>	<3 247>	2 424
Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
Résultats des opérations par action (€)					
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions	0,17	0,07	0,05	0,02	0,03
Résultat après impôt, participation, dot. amortissements et provisions	0,05	<0,02>	<0,13>	<0,04>	0,02
Dividende attribué	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen (en nb. de salariés)	188	181	173	150	153
Masse salariale	10 095	9821	9 549	8 793	9 057
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales,)	4 256	4 3 1 2	4 059	3 6 1 9	3 805

#### 1.4 COMPTES ANNUELS DES FILIALES

#### Netika

Les comptes annuels font ressortir un chiffre d'affaires 2018 de 9 250 k€ contre 7 638 k€ en 2017 en progression de 21%, des autres charges d'exploitation de 2 876 k€ et des charges de personnel (y compris la participation) de 4 505 k€. Le résultat d'exploitation s'améliore de 34% par rapport à 2017 et s'établit à 2 332 k€. Après constatation d'un impôt de 656 k€, le bénéfice net ressort à 1 419 k€, il était de 1 122 k€ en 2017.

#### DL Santé

Le chiffre d'affaires annuel au titre de l'exercice 2018 est stable et s'élève à 9 612 k€ contre 9 763 k€ en 2017. Les charges d'exploitation s'établissent à 9 463 k€ contre 9 957 k€ en diminution de 5% et sont composées principalement des charges de personnel pour 5 204 k€, d'autres charges d'exploitation pour 3 275 k€ et de dotations pour 984 k€. Il ressort un résultat d'exploitation 437 k€ contre 142 k€ en 2017. Après prise en compte d'éléments exceptionnels pour 761 k€ et d'un impôt de 199 k€ la perte s'élève à 522 k€ contre une perte de 2 097 k€ en 2017.





#### Dedalus C&G

Le chiffre d'affaires de Dedalus C&G s'élève à 5 102 k€ au 30.09.2018 contre 4 551 k€ au 30.09.2017 soit une progression de 12%. Dans le même temps, les charges d'exploitation s'établissent à 5 014 k€ au 30.09.2018 contre 4 213 k€ au 30.09.2017 et sont composés principalement des charges de personnel pour 3 898 k€ et d'autres charges d'exploitation pour 1 116 k€. Il ressort un résultat d'exploitation de -14 k€ au 30.09.2018 contre 232 k€ au 30.09.2017. Après prise en compte des éléments financiers et exceptionnels, le bénéfice net s'établit à 153 k€ au 30.09.2018 contre 294 k€ au 30.09.2017. Il est à noter que les clôtures de Dedalus C&G couvrent une période du 01 octobre au 30 septembre et qu'un changement de date de clôture au 31.12 est intervenu pour la période du 01.10.2018 au 31.12.2018.

#### Mexys (Belgique)

A fin décembre 2018, le chiffre d'affaires de Mexys ressort 1 226 à k€ contre à 1 627 k€ en 2017. Les autres charges d'exploitation sont stables. Du fait du départ de deux salariés au cours de l'année 2018, les charges de personnel sont passées de 944 k€ en 2017 à 820 k€ en 2018. Après constatation d'une provision client de 119 k€ et d'une dotation aux amortissements de 350 k€, l'année 2018 dégage une perte d'exploitation de 258 k€ contre un bénéfice d'exploitation de 142 k€ en 2017. Compte tenu de la baisse de l'activité et des pertes comptables enregistrées en 2018, une réorganisation opérationnelle et administrative va être engagée au cours du premier semestre 2019.

#### MedHealth Maroc

Au cours de l'exercice 2018, MedHealth Maroc a enregistré un chiffre d'affaires de 144 k€ contre 227 k€ en 2017. Le bénéfice net fin décembre 2018 s'établit à 30 k€ contre 31 k€ en 2017.

#### Medasys Africa (Algérie)

Le 2 juillet 2013, le capital social a été appelé et libéré à hauteur de 50 %. La société est toujours en cours d'immatriculation.

#### 1.5 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Le Groupe Dedalus France est consolidé dans les comptes consolidés du Groupe Dedalus Italia, détenu indirectement par Ardian, société d'investissement privé indépendante, à hauteur de 60 % et par le Président de Dedalus Italia Giorgio Moretti qui détient une participation d'environ 40 %.

- les transactions avec Dedalus Italia, hormis les opérations commerciales courantes concernent les opérations liées aux conventions de trésorerie et d'assistance. Elles résument comme suit :

€'000	31.12.18	31.12.17
Dettes financières	<2 239>	<857>
Créances clients et comptes rattachés	371	394
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<315>	<1 274>
Total de la dette du Groupe Medasys	<2 183>	<1 737>
Achats et autres charges externes	<427>	<238>
Chiffre d'affaires	25	18
Charges financières	<89>	<256>
Impact sur le résultat du Groupe Medasys	<491>	<476>

les autres opérations

Dedalus France a versé en 2018 dans le cadre du contrat de prestations de services la somme de 43 k€ à la société Progetti Futuri, dont l'administrateur unique est Monsieur Andrea Corbani qui était par ailleurs jusqu'au 8 mars 2019, Vice-Président du conseil de surveillance de Dedalus France.

Dedalus France a conclu le 11 décembre 2018 un contrat de services avec Monsieur Christian Le Dorze, membre du Conseil de surveillance. Le montant du contrat s'établit à 40 k€ (hors remboursement des frais de déplacement). Compte tenu de la prise d'effet au 25 octobre 2018, le montant provisionné dans les charges 2018 au titre de cette convention s'établit à 10 k€.

Aucune autre opération n'a été conclue en 2018 avec un membre des organes de direction ou un actionnaire ayant une influence notable sur le Groupe.

# 1.6 ACTIVITE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au niveau de la R&D, les principaux axes de développement 2018 ont porté sur le module de facturation (DxBilling) et son adaptation aux marchés export, la prise en charge médicale et le nouveau module EHPAD.

Au cours de l'année 2018, Dedalus France a fait appel à de la sous-traitance à hauteur de 723 k€ pour renforcer ses équipes notamment sur le module DxBilling.

Les frais de développement comprennent les charges directes de salaires et de sous-traitance. Les frais de développement immobilisés par le groupe au cours de l'exercice 2018, avant imputation du crédit d'impôt recherche (CIR) et des subventions correspondants, s'élèvent à 3 724 k€ à comparer à 4 129 k€ en 2017. Le CIR et les subventions à imputer en moins de ces frais de développement au titre des dépenses 2018 s'établissent à 738 k€ contre 551 k€ en 2017. Les amortissements des frais de développement, avant imputation du CIR et des subventions correspondants s'élèvent à 4 280 k€ en 2018 contre 4 116 k€ en 2017. Le montant du CIR et des subventions venant en déduction de la dotation aux amortissements est de 764 k€ en 2018 contre 855 k€ en 2017. En conséquence, les amortissements nets des frais de développement de l'exercice sont de 3 515 k€ contre 3 261 k€ en 2017.



#### 1.7 INFORMATIONS SOCIALES

Le Groupe est composé comme suit au 31 décembre 2018\* :

Année	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Hommes	253	156	118	141	144	143	162
Femmes	143	82	58	68	64	59	62
Total	396	238	176	209	208	202	224

<sup>\*</sup> Medhealth Maroc n'est pas pris en compte car peu représentatif.

Sont exclus les salariés inscrits au 31/12, contrats suspendus, contrats de professionnalisation ou d'apprentissage, stagiaires et les mandataires sociaux.

La décomposition par filiale, par zone géographique :

	DEDALUS France*	DL SANTE	DEDALUS C&G	NETIKA	MEXYS Belgique
Hommes	87	55	49	53	9
Femmes	64	26	16	35	2
Total	151	81	65	88	11

<sup>\*</sup>hors mandataire sociaux

En répartition par catégorie sur le périmètre Français :

\*Mexys représente 11 collaborateurs. Cette filiale n'est pas comprise dans le calcul des indicateurs de la partie sociale.

cxys (cp) cocc	DEDALUS France	DL SANTE France	DEDALUS C&G France	NETIKA France 24	
Cadres	137	61	56		
Non cadres	14	20	9	64	
Total	151	81	65	88	

En répartition par âge :

	DEDALUS	FRANCE	NET	ГІКА	DL S	ANTE	DEDALUS C&G		
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 30 ans	7	11	25	21	5	3	9	6	
de 31 à 40 ans	31	23	18	13	13	12	16	5	
de 41 à 50 ans	21	16	6	1	19	6	16	2	
>51 ans	28	14	4	0	18	5	8	3	
Total	87	64	53	35	55	26	49	16	

# 1.8 FACTEURS DE RISQUES

Risque de taux

Le Groupe dispose de moyens de financement court terme constitués de lignes portant intérêts sur la base de l'Euribor plus une marge. La gestion de la trésorerie est assurée par la Direction du Groupe. Le reporting quotidien mis en place permet de suivre son évolution. Concernant les financements moyen-terme, ils sont rémunérés à taux fixe.

Seuls les crédits de trésorerie court terme restent exposés à un risque de taux variable, ce qui représente avec la dette d'affacturage, 42 % du montant total des dettes financières au 31 décembre 2018.

L'augmentation des taux d'intérêts de 1% entrainerait, sur la base de l'encours au 31 décembre 2018, une augmentation des charges financières de 67 k€ euros.

Risque de contrepartie bancaire

Le Groupe diversifie ses placements auprès des différents établissements financiers afin de limiter le risque de contrepartie bancaire.

Risque de change

La plupart des transactions du Groupe sont effectuées en euro, sans risque majeur de change. Les contrats signés au Proche-Orient sont libellés en USD. Leurs impacts sur le chiffre d'affaires restent toutefois limités. En conséquence, Dedalus France n'a pas mis en place de couverture systématique de ces opérations.





Risque lié à des conflits commerciaux et à la solvabilité des clients

La part prépondérante du secteur public dans l'activité du Groupe limite l'exposition aux risques clients.

Toutefois Dedalus France a été impliquée, et pourrait l'être à l'avenir, dans divers conflits commerciaux avec ses clients ou fournisseurs.

Au 31 décembre 2018, les comptes consolidés présentent une reprise nette de dotation pour dépréciation des créances de 2 707 k€ concernant les créances clients présentant un risque d'irrécouvrabilité. Le montant de la dépréciation s'établit à 3 436 k€ au 31.12.2018.

Risque lié à l'environnement économique

Le Groupe opère dans le secteur de la santé, dont la demande demeure croissante, ne serait- ce qu'en raison du vieillissement de la population. Toutefois, si les produits de Dedalus France contribuent à l'amélioration de la qualité des processus liés à la prise en charge du Patient et visent à accroître l'efficacité des établissements de santé de ce point de vue, ces derniers pourraient néanmoins différer les investissements concernant l'optimisation de leurs systèmes d'information.

Bien qu'une partie importante du chiffre d'affaires du Groupe est liée aux contrats de maintenance, de location et aux extensions d'applications, toute dégradation de l'environnement macroéconomique pourrait avoir un effet défavorable sur le budget des établissements de santé et pourrait affecter leur capacité à investir dans des produits Dedalus France.

#### 1.9 CAPITAL ET TITRES DE LA SOCIETE

Après constatation par le Directoire du 7 décembre 2018 de la création de 31 211 979 actions nouvelles, le capital social de Dedalus France est de 32 211 105,35 €, divisé en 112 589 629 actions entièrement libérées.

#### 1.9.1 REPARTITION DU CAPITAL ET DROITS DE VOTE

A la connaissance de la société, l'actionnariat de Dedalus France au 31 décembre 2018 était le suivant :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote réels	% des droits de vote réels
Dedalus	92 130 041	81,83%	92 130 041	82,01%
Consorts Hofmann	1 778 000	1,58%	1 778 000	1,58%
Management	1 086 826	0,97%	1 086 826	0.97%
Salariés	292 516	0,26%	292 516	0,26%
Public	17 054 568	15,15%	17 054 568	15,18%
Actions propres détenues par Medasys	247 678	0,22%		•
Total	112 589 629	100%	112 341 951	100%

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient, directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5 % du capital ou droits de vote de la société.

# 1.9.2 Franchissements de seuils au cours de l'exercice 2018

Aucun franchissement de seuil n'a été déclaré à la société au cours de l'exercice 2018.

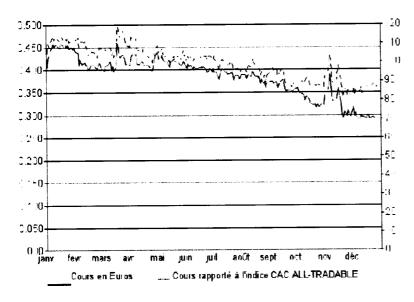
# 1.9.3 MARCHE DES TITRES DE LA SOCIETE

Volumes traités

	Transaction	s_	Fiche techi	nique
Période	Nombre de titres échangés	Capitaux traités en milliers d'euros	Mnémonique	MED
Synthèse 2017	11 443 860	5 241,02	Code Euroclear	5262
			Code ISIN	FR0000052623
Janvier	774 737	341,48		
Février	260 292	108,63	Code Reuter	MDSY.PA
Mars	2 081 922	987,34	Code Bloomberg	MED FP
Avril	506 523	215,33	Code Datastream	F.MDS
Mai	480 779	203,81		20
Juin	247 696	100,27	Marché de cotation	NYSE Euronext Paris
Juillet	139 696	54,43		Compartiment C
Août	235 611	87,32		ooparaee
Septembre	292 566	105,04	Catégorie	Continu non SRD
Octobre	396 812	133,03	Classification sectorielle	FTSE Santé 446
Novembre	896 870	290,82	Eligibilité au PEA	Oui
Décembre	219 490	64,93	<b>5</b>	ou.
Synthèse 2018	6 532 994	2 692,43	Capital au 27 mars 2019	32 211 105,35 €
janv19	511 235	154,37	Nombre de titres ordinaires	112 589 629
févr19	170 541	51,67	Capitalisation au 27 mars 2019	34 902 785
mars-19	136 098	42,17	Cours de clôture au 27 mars 2019	0,31



Evolution du cours de l'action Dedalus France sur l'année 2018 en euro



Source: Euronext

#### 1.9.4 ACQUISITIONS ET CESSIONS PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

A titre préalable, il est rappelé que l'Assemblée générale du 27 juin 2018 a autorisé le Directoire pour une période de dixhuit mois, à procéder à l'achat d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social. L'Assemblée a fixé le prix maximum d'achat par action à 2 euros et le montant maximal du programme à 16 275 530 €. Dans le cadre de ce programme, les actions pourront à tout moment dans le respect de la réglementation en vigueur, y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange initiée par la société ou visant les titres de celle-ci, dans les conditions et limites, notamment de volume et de prix, prévues par les textes à la date des opérations considérées, être conservées, ou acquises, cédées, échangées ou transférées, que ce soit sur le marché, de gré à gré ou autrement, par tous moyens y compris par transfert de blocs à l'exception des mécanismes optionnels ou instruments dérivés.

Au 31 décembre 2018, Dedalus France détient 247 678 de ses propres titres dont 60 161 pour une valeur de 40 875 € dans le cadre du programme de rachat d'actions (hors contrat de liquidité) et 187 517 titres pour une valeur de 72 833 € au titre du contrat de liquidité. Il n'y a pas de frais de négociation sur les actions propres. Au cours de l'année 2018, Dedalus France a acquis 201 257 actions à un cours moyen de 0,39 €. Dedalus France a cédé au cours de l'exercice 155 604 actions à un cours moyen de 0,40 €. Ces opérations ont été réalisées dans le cadre du contrat de liquidité. Les cessions ont dégagé un boni de cession de 1 k€ et un mali de cession de 8 k€. Au 31 décembre 2018, les 247 678 titres auto détenus représentent 0,22 % du capital et une valeur nominale de 70 859 €. Ces actions n'ont fait l'objet d'aucune réaffectation au cours de l'exercice 2018. La valeur évaluée au cours d'achat de ces actions s'élève à 74 303 €. La dépréciation des actions auto détenues s'établit à 39 k€ au 31.12.2018 contre 28 k€ au 31.12.2017.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 27 juin 2019 d'autoriser le Conseil d'administration, pour une période de dixhuit mois, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Cette autorisation mettrait fin à l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale du 27 juin 2018.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché ou la liquidité de l'action Dedalus France par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF.
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux



# Rapport annuel 2018

résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe,

- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Il est proposé à l'Assemblée de fixer le prix maximum d'achat à 2 euros par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 22 517 926 euros.

# 1.9.5 Delegation en matiere d'augmentation de capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mai 2018 a délégué au Directoire les pouvoirs nécessaires à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance pour une durée de 26 mois dans les limites de 35 000 000 euros pour l'émission de titre de capital et de 35 000 000 euros pour les valeurs mobilières représentatives de titres de créances. Suite à la décision du Directoire du 25 octobre 2018, cette délégation a été utilisée à hauteur de 8 929 529 euros pour l'augmentation de capital du 3 décembre 2018. Le reliquat disponible au titre de cette délégation s'élève à 26 070 471 euros.

#### 1.10 GOUVERNANCE

L'Assemblée générale extraordinaire du 8 mars 2019 a entériné le changement de mode d'administration et de direction de la Société par adoption de la forme de société anonyme à Conseil d'administration (en lieu et place d'un Directoire et d'un Conseil de surveillance).

Ainsi, depuis le 8 mars 2019, la Société est désormais :

- dirigée par un Directeur Général assisté le cas échéant d'un ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués se substituant au Directoire ; et
- administrée par un Conseil d'administration composé de 3 à 18 membres.

Ce rapport reflétant la situation de la Société au cours de l'exercice 2018, les dispositions relatives à la nouvelle gouvernance sous forme de Conseil d'administration seront envisagées dans le prochain rapport annuel, toutefois certains éléments vous sont déjà présentés brièvement dans ce rapport annuel à titre d'information.

1.10.1 COMPOSITION DES ORGANES DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE ET D'ADMINISTRATION

Conseil de surveillance

Au 31 décembre 2018, les membres du Conseil de surveillance sont les suivants :

Nom et prénom du mandataire social	Date première nomination	Date échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société		Fonction principale exercée en dehors de la société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société en 2018	Mandats et fonctions exercés au cours des cinq exercices précédents
Monsieur LE DORZE Christian	11/12/18	18/05/23	Président du conseil de surveillance	(1)	Chairman de Medmesafe	Administrateur de Swiss Medical Network	Président du conseil de surveillance de Vitalia, Membre du Comité exécutif de la FHP, Président de la Commission des Finances de la FHP, Président de la Commission stratégique et économique de la FHP, Membre du CA de l'UEHP, Membre du Bureau de l'UEHP
Madame HOFMANN Florence	29/06/10	18/05/23	Vice-Président du conseil de surveillance	(2)			Director Organizational Development, Consumer Goods Business, D. Swarovski Corporation AG
Monsieur CHARETON Yann	01/09/16	18/05/23	Membre du conseil de surveillance	(4)	Managing Director de Ardian Mid Cap Buyout	Membre du C.A de ACF l'Investment - Président du conseil d'administration : Italmatch Chemicals - Administrateur : Callmax 1 SA, Callmax 2 SA, NHV Holding, PhotoTechLuxco 1 SA, PhotoTechLuxco 2 SA, Dedalus Spa, Dedalus Holding Spa, Dedalus Holding Spa, Dedalus Holding Spa, Mikrolux 1 SA, Mikrolux 2 SA	Membre du C.S. de TLD - Membre du C.S. de Novacap - Membre du C.A. de Novaluxco 1 SA- Membre du C.A. de Novaluxco 2 SA - Membre du C.A. de ACF II Investment Sarl, Mikrolux 3 SA Jusqu'en février 2017.
Madame MINTRONE Sara Luisa	01/09/16	18/05/23	Membre du conseil de surveillance		Directeur du marketing stratégique de Dedalus SpA	-	Membre du C.A. de Health Innovation Hub (consortium)
Monsieur SERAFINO Pierre	29/06/10	18/05/23	Membre du conseil de surveillance	(3)			Président de GEA Group Holding France et Directeur Général GEA Process Engineering France.
(1) Président du comité de (2) Membre du comité de (3) Président du comité d' (4) Membre du comité d'a	rémunération audit		C.A. : Conseil d'Administra C.S. : Conseil de Surveillar				





#### Directoire

# Au 31 décembre 2018, le Directoire est composé de 5 membres :

Nom et prénom ou denomination sociale du mandataire social	Date première nomination	Date échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée en dehors de la société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société en 2018	Mandats et fonctions exerces au cours des cinq précédents exercices
Monsieur VAILLANT	29/06/10	11/11/19		Président : Agile Green Development SAS	Président : Netika Administrateur : Mexys	Président : MegaBus Administrateur : Mexys, Medasys Ltd.
Monsteur BOULIER	29/06/10	11/11/19	Membre du directoire		Administrateur: Mexys	Administrateur : Mexys, Medasys Ltd.
Monsieur MORÉTTI Giorgio	01/09/16	11/11/19	Membre du directoire	Président du C.A.et Administrateur Délegué de Dedalus S.p.A.	Répresentant juridique de Dedalus Healthcare Ltd (Shangal, Chine) - Président du C.A. de Dedalus Piemonte Sri - Membre du C.A. de EN-Eco SpA- Président de Fondazione Angell Del Bello - Unique Administrateru de Health Holding Company Sri - Membre du C.A. de Informatica Medica Sri - Président de Charle de Health Holding Company Sri - Membre du C.A. de Informatica Medica Sri - Président de Administrateur Délègué de Interna Sanità Sri - Membre du C.A. de Leittuto di Medicina dello Sport Sri - Unique Administrateur de KCSri - Unique Administrateur Délégué de Millenium Sri - Président du C.A. de Quadrifoglio Servizi Ambientali SpA. Representant juridique de SC Dedalus Healthcare Sri (Roumanie) - Administrateur Délégué de Sicilia Sistemi Tecnologie Sri - Président et Administrateur Délégué de Sicilia Sistemi Tecnologie Sri - Président et Administrateur Délégué de Sicilia Sistemi Tecnologie Sri - Président et Administrateur Délégué de Dedalus Holding Sp Membre du C.A. de CGNAL Spa - Membre du Crossigii Direttivo de Company - Président de Campanis de Company - Président et Administrateur Délégué de Dedalus Holding Sp Membre du C.A. de New Gekom Sri - Vice Président de Cleon Sagiik Hizmetrieri ve ticaret a nonim sirkett [Tuquie] - Vice Président de Cleon Sagiik Hizmetrieri ve ticaret a nonim sirkett [Tuquie] - Vice Président de Cleon Sagiik Président de Administrateur Délégué de Dedalus Holding SpA Président de Administrateur Délégué de Dedalus Healthcare Limited	Del Beilo- Unique Administrateur de Heath Holding Company 3ri - Membre du C. A. de Informatica Medica 5 i - President et Administrateur Delégué de Intema Sanità 5ri - Membre du C. A. de Instituto di Medicina dello Sport 5ri - Unique Administrateur de KKC 5ri - Unique Administrateur de Kontact 5ri - President et Administrateur Delégué de Millenium 5ri - Membre du C.A. de Planet 5ri - Nembre du C.A. de Proheath 5ri - President du C.A. de Q. Thermo 5ri - President du C.A. de Q. Othermo 5ri - President du C.A. de Q. Othermo 5ri - President de C.A. de C. Dedalus Healthcare 5ri (Roumanie) - President et Administrateur Delégué de Dedalus Holding 5pa - Membre du C.A. de CGNAL Spa - Membre du "Consiglio Direttivo" de Consorzio Servizi Integrati - Président et Administrateur Delégué de Dedalus Holding 5pa - Membre du C.A. de CGNAL Spa - Membre du "Consiglio Direttivo" de Consorzio Servizi Integrati - Président et Administrateur Delégué de Dedalus Clinis Sri Directeur de Faranani Healthcare solutions Ltd (Afrique du Sud) - Membre
Monsieur SCAPPI Stefano	01/09/16	11/11/19		Directeur technique du département Systèmes d'Information de Santé de Dedalus	Membre du C.A. de Codices Srl et MTT Pro Srl	-
Monsieur PIACENZA Stefano	11/12/18	11/11/19	Membre du	financière de Dedalus		Membre de la direction financiere de Agostini Publishing Italia SpA

\* Groupe Dedalus France

C A : Conseil d'administration

Les membres du Directoire exerçant une fonction salariée dans la société sont Messieurs Frédéric Vaillant et Jean-Paul Boulier

1.10.2 FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION DE SURVEILLANCE ET D'ADMINISTRATION

En 2018, le Conseil de surveillance s'est réuni à 4 reprises, le 15 mars, le 13 avril, le 18 septembre et le 11 décembre. Le taux de présence de ses membres s'est établi à 95% au cours de l'exercice 2018.

Les représentants du personnel assistent systématiquement à toutes les réunions du Conseil de surveillance.

Les commissaires aux comptes sont régulièrement convoqués aux réunions du Conseil qui examinent les comptes semestriels et annuels.

Le Conseil de surveillance a constitué en 2003 un comité de rémunération composé de deux membres. Il est à ce jour constitué de Madame Florence Hofmann, Présidente et de Monsieur Christian Le Dorze. Il se réunit au minimum une fois par an pour fixer la rémunération des dirigeants, déterminer les modalités d'intéressement de ces derniers en liaison avec la réalisation d'objectifs chiffrés, dont l'objet peut varier d'un exercice à l'autre suivant la stratégie poursuivie par la société, et émettre des propositions concernant le montant de l'enveloppe globale des jetons de présence. Le comité rend compte de ses travaux au Conseil de surveillance. En 2018, il s'est réuni une fois, le 11 décembre.

Le comité d'audit constitué le 5 août 2010 est composé de deux membres qui sont de Monsieur Pierre Serafino, Président et de Monsieur Yann Chareton, membres indépendants. Ils ont tous les deux une expérience comptable et financière confirmée. En 2018, le comité d'audit s'est réuni deux fois, le 11 avril et le 11 septembre.

1.10.3 INTERETS DES DIRIGEANTS

1.10.3.1 REMUNERATION

Jetons de présence

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 3 mai 2012, 30 000 € ont été alloués au titre de l'exercice 2018.

A la date de clôture, ils n'ont pas encore été répartis entre les différents membres. La somme totale de 55 k€ reste à percevoir par les membres du Conseil de surveillance au titre des trois derniers exercices.

Rémunération des dirigeants

La détermination de la politique de rémunération des dirigeants relève de l'appréciation du Conseil de surveillance qui en fixe les principes généraux fondés non seulement sur la pratique des marchés dans des secteurs comparables mais encore sur la taille de l'entreprise eu égard notamment à son chiffre d'affaires et à ses effectifs.

La rémunération versée aux dirigeants comporte une partie fixe et une partie variable. La partie fixe de la rémunération tient compte du niveau des responsabilités, de l'expérience et de la performance. La partie variable est déterminée au regard de la réalisation des objectifs de performance globale de la société et des évènements liés à chaque exercice.



# Rapport annuel 2018

Seuls Messieurs Frédéric Vaillant, Président du Directoire et Jean-Paul Boulier, membre du Directoire perçoivent une rémunération au titre de leur fonction de dirigeant.

Les rémunérations brutes versées aux dirigeants au titre de leur mandat social ou au titre de leurs fonctions salariales ont été :

Rémunération brute totale perçue au titre de l'exercice	2018	2017
Frédéric Vaillant, Président du Directoire		2017
Rémunération fixe	197 259 €	107.250.6
Rémunération variable		197 259 €
Jean-Paul Boulier, Membre du Directoire	36 690 €	29 589 €
Rémunération fixe	128 611 €	120 611 6
Rémunération variable		128 611 €
Kemuneration variable	17 491 €	8 038 €

L'Assemblée Générale du 26 mai 2016 a approuvé l'engagement pris par la société de verser une indemnité de cessation de fonctions en faveur de Monsieur Frédéric Vaillant, Président du directoire, et de Monsieur Jean-Paul Boulier, Membre du Directoire. Le montant de cette indemnité de cessation de fonction est égal à une année de rémunération brute, primes incluses, ces dernières étant basées sur la moyenne des rémunérations variables attribuées au titre des deux dernières années civiles d'activité. Les conditions de performance associées à cet engagement restent identiques à celles qui avaient été attachées à l'engagement initialement pris.

1.10.3.2 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS CONFEREES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION

Il n'existe pas de plan d'options de souscription d'actions ou d'achat d'actions ou de plan d'attribution gratuite d'actions en 2018 et en 2017.

# 1.10.4 SCHEMAS D'INTERESSEMENT DU PERSONNEL

Contrat d'intéressement et de participation

Un accord de participation légale est en vigueur dans la société Dedalus France depuis le 26 décembre 2006. Compte tenu des règles légales de calcul, cet accord n'a pas encore, à ce jour, produit d'effet. A la clôture de l'exercice 2018, il n'existait aucune participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce. La société Netika et Dedalus C&G disposent d'un contrat de participation. Le calcul de ces participations s'effectue conformément aux dispositions des articles L 3324-1, L 3324-3 du code du travail et de leurs décrets d'application. Le montant 2018 de cette participation s'élève à 289 k€. En 2017, la participation s rapportait à la société Netika et s'élevait à 193 k€.

# 1.10.5 TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Synthèse des opérations sur titres des mandataires sociaux, des hauts responsables et de leurs proches réalisées au cours du dernier exercice, établie conformément aux dispositions des articles L. 621-18-2 du code monétaire et financier et 223-26 du Règlement Général de l'AMF:

Date	Lieu	Personne concernée	Nature de l'opération			Montant brut
03/12/18	Euronext Paris		Souscription augmentation de capital	titres 29 501 477	(en euros) 0,30 €	(en euros) 8 850 443,10 €

# 1.10.5.1 OPTIONS CONFERES AU PERSONNEL

Au 31 décembre 2018, il n'existe plus de plan d'options de souscription d'actions nouvelles au profit des membres du personnel.

# 1.11 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

#### Commissaires aux Comptes titulaires Commissaires aux Comptes suppléants Actheos. Antoine Genuyt représenté par Emmanuelle Rouxel 6, avenue du Cog. 75009 PARIS 3, square Moncey, 75009 - Paris Date de nomination: 28 mai 2013 Date de nomination: 28 mais 2013 Date d'expiration du mandat : Assemblée d'actionnaires Date d'expiration du mandat : Assemblée d'actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice 2018 statuant sur les comptes de l'exercice 2018 KPMG S.A. représenté par Xavier Troupel 2, avenue Gambetta Tour Eqho 92066 PARIS la Défense CEDEX Date de nomination: 18 mai 2017 Date d'expiration du mandat : Assemblée d'actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice 2022

Lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2019, il sera proposé le renouvellement du Cabinet Actheos avec le remplacement de Mme Emmanuelle Rouxel par Mme Géraldine Blin.



# Rapport annuel 2018

W. Commission any comptes		Act	theos			КР	MG		Autres	To	tal
Honoraires des Commissaires aux comptes	Mont	ant HT	Pourcen	tage	Monta	nt HT	Pourcen	tage	Montant HT	Monta	nt HT
€'000		2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2018	2017
Mission de commissariat aux comptes, certification, e	xamen	des cor	mptes ind	ividuels	et cons	olidés					
Dedalus France			65%	61%	122	83	65%	65%		212	157
Filiales intégrées globalement	23	12	17%	11%	14		7 <u>%</u>	0%	17 100%	54	12
Sous-total		81	82%	72%	136	83	73%	65%	17 1	266	164
Autres prestations  Dedalus France	25	29	18%	26%	51	45	27%	35%		76	7
Filiales intégrées globalement		3	0%	3%						0	
Sous-total		32	18%	28%	51	45	27%	35%	0 (	76	7
Total		113	100%	100%	187	128		_	17	_	24)

Nature des services autres que la certification des comptes fournis par les commissaires aux comptes à l'entité consolidante et à ses filiales contrôlées :

- Services autres que la certification des comptes requis par les textes légaux et réglementaires : intervention par les cabinets KPMG et Actheos dans le cadre de l'augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par l'émission et l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris d'actions nouvelles
- Services autres que la certification des comptes fournis à la demande de l'entité par le cabinet Actheos : attestation portant sur des données financières et rapport sur les procédures convenues portant sur la validation de la liasse de consolidation au 31.12.2018 d'une filiale de Dedalus France.

# 1.12 CONVENTIONS REGLEMENTEES

Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 27 juin 2019 d'approuver chacune des conventions visées à l'article L. 225-86 du code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil de surveillance. Ces conventions sont présentées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Aucune convention ne portant pas sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales n'est intervenue au cours de l'exercice entre les filiales et les dirigeants ou les actionnaires de Dedalus France.

# 1.13 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mars 2019, les actionnaires ont décidé :

- de la modification de la dénomination sociale de la société en adoptant la dénomination « DEDALUS FRANCE »,
- du changement de mode d'administration et de direction de la société, en adoptant la forme de société anonyme à Conseil d'administration avec une direction assurée par un Directeur Général assisté d'un Directeur Général Délégué.

# 1.14 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes de l'exercice 2018 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Plessis-Robinson, le 27 mars 2019. Giorgio Moretti Président du Conseil d'administration



DIDIER NEXPAT

Monupol Monuels 2018

#### 4.3 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018. Les comptes annuels au 31 décembre 2018 ainsi que l'annexe y afférente ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 27 mars 2019. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale des actionnaires du 27 juin 2019.

Les états financiers sont exprimés en milliers d'Euros, sauf indication contraire.

# 4.3.1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En 2018, le chiffre d'affaires de Dedalus France s'élève à 20 794 k€ à comparer à 18 419 k€ en 2017 soit une progression de 13%. Au cours du quatrième trimestre, la prise de commandes liée à l'implémentation des systèmes d'information des Groupements Hospitaliers de Territoire s'est fortement accélérée permettant ainsi d'enregistrer un accroissement de la prise de commandes sur l'année 2018.

#### En France,

UniHA et Dedalus France ont annoncé la signature commune du premier marché national portant sur la maintenance, le support et l'évolution des logiciels DX Family. Cette solution complète de production de soins (dossier patient, imagerie, laboratoires, prescription...), à la couverture fonctionnelle médicale et administrative très large, structure de manière importante le fonctionnement et la production de l'hôpital. Ce marché négocié de maintenance, porté par UNIHA, a été initié par 8 CHU utilisateurs de la solution DxCare® Family de l'éditeur Dedalus France. Ayant bénéficié d'un effet de levier grâce à la mutualisation, le marché donne à l'ensemble des hôpitaux l'assurance de disposer des meilleurs prix du marché, d'une procédure simplifiée et de la transparence quant aux coûts des opérations de maintenance. Il offre aussi la perspective d'une évolution commune des logiciels, avec la promesse de réponses rapides de Dedalus France aux demandes des établissements hospitaliers. Enfin, les hôpitaux et GHT auront la possibilité de compléter l'offre de services par des prestations complémentaires, le développement et l'implantation de nouveaux modules. Pour Dedalus France, cet accord national apporte la garantie d'un contrat unique, d'une durée de six ans dont quatre ans fermes.

Lors du salon Paris Healthcare Week, en mai 2018, Dedalus France a présenté en avant-première un module DxEHPAD. Ainsi, Dedalus France mise sur un accompagnement de proximité et une écoute attentive des clients et prospects à l'aide de Medasys Value, un panel de services sur mesure. Medasys Value porte l'activité d'intégration du Groupe et repose sur le besoin de ressources du marché.

En septembre 2018, Dedalus France a été sélectionné par le RESAH pour le déploiement et la maintenance de robots de préparation de chimiothérapies. Le robot de Dedalus, Pharmoduct, assure la continuité du circuit oncologique en optimisant le processus de préparation des poches de chimiothérapies. Ce dispositif innovant combine une approche « industrielle» de production et les économies d'exploitation associées avec les standards de qualité et de sécurité régissant les processus métiers. Ainsi, ce nouvel accord-cadre confirme l'expérience avérée de Dedalus en cancérologie. Outre l'optimisation du circuit oncologique et l'amélioration de la qualité des soins, cet accord vise également à simplifier les procédures d'achats groupés.

#### A l'international,

L'activité à l'export a repris à la fin du premier semestre 2018 avec un premier contrat signé au Moyen Orient. Le client, un groupe de cliniques privées au Koweit a choisi la globalité du périmètre des solutions DxCare et Dx Billing de Dedalus France. Une première clinique est déjà en production. Ce site servira de vitrine à Dedalus sur ce secteur géographique et permettra d'initialiser notre partenariat avec Medical Software Company. Son représentant local s'investit au côté de Dedalus et les perspectives de pénétration du marché au Koweit sont très prometteuses.

Fin 2018, après plusieurs mois de négociation une importante clinique privée Libanaise a opté pour notre solution complète DxCare, intégrant notre module de facturation DxBiling et la gestion du bloc opératoire.

#### Croissance externe,

Le 4 octobre 2018, Dedalus France a acquis 100% du capital de la société *DL Santé*, principalement positionnée sur le segment des laboratoires de biologie médicale privés. La société a développé une gamme de produits et de services innovants, lui permettant d'apporter des solutions sur-mesure aux 1 800 sites clients à ce jour, grâce à des modules uniques tels que BioManager, LaboConnect ou Odancio. Après l'intégration de Netika en juillet 2017, Dedalus France se positionne, avec l'acquisition de DL Santé, en véritable leader des plateaux techniques de laboratoire en France. Le prix d'acquisition est de 10,5 millions d'euros.

Dedalus France a annoncé le 16 octobre 2018 l'acquisition de 100 % du capital de la société *Infologic-Santé*, le leader en France dans les solutions d'anatomopathologie et de génétique avec notamment sa nouvelle solution Ariane. L'objectif industriel est d'accroître la couverture fonctionnelle en participant à la construction de futurs produits autour de la pathologie digitale, de la génétique et du génome, répondant ainsi aux enjeux stratégiques des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) et des groupes privés internationaux. Le prix d'acquisition est de 6 millions d'euros. A l'occasion de l'acquisition, Infologic-Santé a changé de dénomination sociale et s'appelle désormais Dedalus C&G.





Ces acquisitions sont assorties des garanties d'actif et de passif usuelles au profit de Dedalus France d'une durée de 24 mois sauf en matière fiscale, sociale et douanière pour lesquelles la garantie est limitée aux délais de reprise des différentes administrations. Il n'y a pas de complément de prix prévu aux contrats.

Ces deux acquisitions ont été financées au moyen d'un prêt d'actionnaire consenti par Dedalus Italia (actionnaire majoritaire de Dedalus France) au profit de Dedalus France à hauteur de 11 millions d'euros au taux de 3.5% l'an et 4 millions d'euros par dettes bancaires au taux de 1,90% l'an.

Le prêt actionnaire a été remboursé à hauteur de 8,84 millions d'euros par compensation de créances lors de la souscription de Dedalus Italia à l'augmentation de capital réalisée par Dedalus France en décembre 2018.

Le chiffre d'affaires annuel au titre de l'exercice 2018 s'élève à 9 612 k€ pour DL Santé et à 5 102 k€ au 30.09.2018 pour Dedalus C&G contre respectivement à 9 763 k€ en 2017et à 4 551 k€ au 30.09.2017. Il est à noter que les clôtures de Dedalus C&G couvrent une période du 01 octobre au 30 septembre et qu'un changement de date de clôture au 31.12 est intervenu pour la période du 01.10.2018 au 31.12.2018.

#### Augmentation de capital

Le 3 décembre 2018, à l'issue de la période de souscription, 31 211 979 actions nouvelles ont été souscrites par les actionnaires. Les souscriptions ont été libérées par numéraire pour 521 914 ,50 € et par compensation du compte courant de Dedalus Italia à hauteur de 8 841 679,20 €. L'objectif principal de cette augmentation de capital qui était de réduire l'endettement du Groupe est atteint. Elle a permis de réduire de 80% le montant de l'avance en compte courant de Dedalus Italia résultant notamment du financement de l'acquisition de DL Santé et de Dedalus C&G.

#### Transfert du siège social de Dedalus France

Dedalus France, autorisé par le conseil de surveillance du 15 mars 2018, a signé un nouveau bail pour son siège social transféré au Plessis-Robinson (92), pour une durée de 6 ans ferme à compter du 15 mai 2018. Ce transfert fait suite à la résiliation du bail de Clamart (92) consécutif à la liquidation judiciaire prononcée à l'encontre du bailleur.

L'Assemblée générale du 8 mars 2019 a adopté la résolution relative à la modification de la dénomination sociale de la société Medasys qui devient Dedalus France et au changement du mode d'administration et de direction de la société anonyme à Conseil d'administration.

#### 4.3.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, selon le règlement de L'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les comptes ont été préparés selon les mêmes principes et méthodes d'évaluation qu'au 31 décembre 2017.

# 4.3.2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### Frais de développement

Les travaux de développement de logiciels dont la société se réserve la propriété sont immobilisés à leur prix de revient lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- le logiciel ou le procédé est clairement identifié et les coûts qui lui sont imputables peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du logiciel ou du procédé peut être démontrée ;
- la société a l'intention de produire et de vendre ou d'utiliser le logiciel ou procédé;
- l'existence d'un marché pour le logiciel ou le procédé peut être démontrée (ou son utilité pour la société en cas d'usage interne) ;
- des ressources techniques et financières suffisantes sont disponibles pour compléter le logiciel ou procédé;
- il est probable que les avantages économiques futurs associés au projet reviendront à Dedalus France.

Ils ne comprennent que des charges directes de salaires et de sous-traitance. Les frais de développement immobilisés sont amortis sur une durée de trois ans suivant l'année de leur activation.

#### Fonds de commerce

#### Les fonds de commerce résultent :

- de l'activité "Intégration Santé " acquise auprès de la société NCR, fin novembre 1999, pour 0,3 M€;
- des sociétés absorbées par voie de fusion dans Dedalus France en 2000 (PGP SA pour 1,2 M€ et ISS-Santé SA pour 0,8 M€);
- de l'activité d'intégration de systèmes d'information hospitaliers de la société Thalès acquise en avril 2009 pour 0,75 M€.





L'appréciation de leur valeur repose sur l'actualisation des critères définis au moment de leur acquisition : suivi des variations de ventes et de marge brute, réalisées et projetées pour chacun d'entre eux.

Une dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable.

Licences et brevets

Les actifs incorporels acquis sont initialement évalués à leur coût et sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Ils sont principalement composés des licences et brevets, amortis sur 1 an.

#### 4.3.2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le système linéaire ou, le cas échéant, dégressif, en respectant les règles fiscales en vigueur en fonction de la durée d'utilisation estimée.

#### Mode et durée d'amortissement :

Installations générales
 Matériel de bureau et informatique
 Matériel de transport
 Installations techniques, matériels et outillage
 5 ans
 5 ans

#### 4.3.2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres, prêts et avances sont comptabilisés à leurs coûts historiques.

#### Titres de participation

Les titres de participation et autres titres immobilisés font l'objet d'une provision en cas de dépréciation réelle par rapport à la valeur d'usage (actif net, cours de bourse, rentabilité,...). Cette valeur d'usage a été déterminée selon une approche multi critères propres au secteur d'activité de la société.

Les frais d'acquisitions des titres de participations, à savoir les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes, sont incorporés dans le coût d'acquisition de ces titres. Ils sont amortis sur une durée de 5 ans au moyen d'amortissements dérogatoires.

#### 4.3.2.4 ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués au prix de revient selon la méthode du "coût unitaire moyen pondéré (C.U.M.P.)".

Une provision pour dépréciation est calculée à la clôture de l'exercice en fonction de l'antériorité des produits achetés.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dedalus France cède une partie de son portefeuille de créances clients dans le cadre d'un contrat d'affacturage. Ces créances sont sorties du bilan dès lors que leur propriété juridique est transférée au Factor.

#### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leurs coûts historiques et font l'objet d'une provision en cas de dépréciation par rapport à leur valeur d'inventaire.

#### 4.3.2.5 COMPTES DE REGULARISATION

# Charges constatées d'avance :

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges engagées au cours de l'exercice qui se rattachent à l'exercice suivant.

#### Produits constatés d'avance

Les produits perçus ou comptabilisés avant que les prestations et fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies constituent des produits constatés d'avance.

#### Ecart de conversion des dettes et des créances en monnaie étrangère

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération. Les pertes et gains de changes afférents aux règlements clients et fournisseurs sont pris en compte dans le résultat financier. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en euro précédemment comptabilisés, les différences de conversion correspondant à une perte latente sont inscrites au compte écart de conversion actif et celles correspondant à un gain latent sont inscrites au compte écart de conversion passif.

Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque et charge à hauteur de leur montant.





#### 4.3.2.6 CAPITAUX PROPRES

Toute augmentation de capital est enregistrée pour la valeur nominale des actions émises. Lorsque le prix d'émission est supérieur à la valeur nominale, la différence figure en prime d'émission. Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur le montant de la prime d'émission.

#### 4327 CHIEFRE D'AFFAIRES

Matériel: le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert du contrôle des produits au client, ce qui intervient généralement au moment de la livraison.

Licences: le chiffre d'affaires de licences de logiciels provient de l'octroi de licences à des clients pour l'utilisation des logiciels du Groupe.

La vente de licences d'utilisation des logiciels auprès de nouveaux clients s'accompagne généralement de prestations de services qui ne sont pas distinctes et sont essentielles pour le fonctionnement du logiciel dans l'environnement de production du client.

Dans ce cas, le chiffre d'affaires de licence est comptabilisé progressivement selon le rythme de reconnaissance de l'obligation de service. L'obligation de prestation de service est remplie quand le client reconnait que le logiciel est apte à passer en production. Cette étape correspond le plus souvent à la signature de la Vérification d'Aptitude pour les clients français.

Le chiffre d'affaires issu des licences de modules additionnels (add-ons) ou d'extension de licences suite à un rattachement d'un nouvel établissement (secteur hospitalier), est reconnu au moment de la signature de la commande ferme si la licence de base remplit les critères ci-dessus.

Prestations de services: Dans le cadre d'un contrat complexe (comprenant licences et prestations de service), pour lequel les prestations ne sont pas distinctes, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires issu des prestations de services réalisées progressivement selon le degré d'avancement. La méthode d'évaluation du degré d'avancement est fondée sur des jalons internes, notamment des coûts engagés sur le projet par rapport aux coûts à terminaison estimés. Ces contrats complexes correspondent principalement aux affaires dont le calendrier d'exécution négocié lors de la mise au point de marché est d'une durée initiale supérieure à 12 mois. Ces marchés font l'objet d'un suivi analytique spécifique permettant d'évaluer avec fiabilité le pourcentage d'avancement du marché et la marge dégagée sur l'opération. Si le résultat à terminaison d'un contrat ne peut être déterminé de manière fiable, le chiffre d'affaires est comptabilisé uniquement à hauteur de coûts engagés. S'il devient probable que le coût à terminaison d'un contrat excède son chiffre d'affaires total, la perte attendue à terminaison est immédiatement constatée en charge en résultat. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

- Services de soutien technique après-vente rattachés aux licences : les revenus issus de la maintenance réalisés sur les logiciels installés par Dedalus France sont comptabilisés linéairement sur la durée des services.
- Contrat de vente en mode ASP (Application Service Provider) ou Saas (Software as a Service) Les revenus issus des contrats en mode ASP/SaaS se décomposent pour la plupart en : location de licences, prestations de service, maintenance (incluant la gouvernance, et l'hébergement). Une analyse est réalisée pour chaque contrat afin de déterminer si le contrat est constitué d'obligations de prestation distinctes pour lesquels les transactions doivent être comptabilisées séparément.
  - La phase de déploiement du logiciel (période « Build ») est comptabilisée progressivement si les critères prévus au paragraphe ci-dessus sont remplis.
  - La quote-part de location de licences, de maintenance et d'hébergement comprise dans les redevances est comptabilisée progressivement de façon linéaire sur la durée des services du contrat SaaS.
  - Lorsqu'en vertu d'un avenant au contrat Saas, le client fait finalement l'acquisition d'une licence précédemment louée, celui-ci a la faculté contractuelle et pratique de reprendre lui-même l'hébergement de la solution sans pénalité. Le produit de la concession de licence est alors enregistré conformément au paragraphe « licences » ci-dessus et le revenu issu de la location de licences, de maintenance et d'hébergement est ajusté en conséquence. Le chiffre d'affaires issu de contrats avec plusieurs obligations de prestation de service (ou de biens), c'est-à-dire incluant généralement des licences d'utilisation de nouveaux logiciels et des contrats de maintenance, voire de services, vendus ensemble, est reparti entre chaque obligation de prestation de service (ou de bien) du contrat en fonction de l'estimation du prix de vente séparé d'un bien ou d'un service.





#### 4.3.2.8 AUTRES INFORMATIONS

Subventions d'investissements

Dedalus France bénéficie des subventions d'investissement qui concernent :

- le projet Inspira relatif au développement et à la commercialisation d'un produit logiciels et matériels visant à améliorer et renforcer la sécurité et la qualité des traitements en radiothérapie,
- le projet scientifique RAVEL visant à la mise au point d'outils intuitifs et synthétiques d'accès à l'information dans les dossiers patients électroniques.

Ces subventions ont été intégralement rapportées au compte de résultat au prorata de la dotation aux amortissements du projet de développement.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et rendant probable une sortie de ressources représentative d'avantages économiques dont le montant peut être évalué de manière fiable. Le montant des provisions est le cas échéant actualisé lorsque l'effet est significatif.

Charges et produits exceptionnels

Les charges et les produits exceptionnels sont les charges et les produits résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'elles se reproduisent de manière fréquente ou régulière.

Engagements en matière de retraite

L'engagement en matière de départ à la retraite ne fait pas l'objet d'une provision dans les comptes mais d'une information en annexe.

Cet engagement est destiné à faire face aux indemnités conventionnelles correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés et auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite. Les indemnités sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture de l'exercice en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite.

Pour les régimes à prestations définies, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actuelle de ses engagements. Cette méthode prend en considération les meilleures estimations des hypothèses actuarielles parmi lesquelles le nombre d'année de service futur des salariés, leur salaire en fin de contrat, leur âge de départ et leur espérance de vie estimée. Les montants des paiements futurs sont ensuite ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des entreprises de première catégorie.

Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont enregistrés en charge.

Intégration fiscale

Dedalus France (tête de Groupe) et sa filiale Netika (ex Mega-Bus) ont opté pour l'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Une convention établie entre les deux sociétés prévoit que leur contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe fiscal doit être calculée comme si chaque société était imposée séparément.



4.3.3 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableaux des filiales et participations

# Dedalus France est la société consolidante.

€′000	%	Avances	consenties	Valeur d	es titres	%	Avance	s consenties	Valeur	Valeur des titres		
Dénomination des filiales et	détention	non rem	boursées au	déter	nus au	détenti	on non rem	nboursées au	ı déte	détenus au		
participations	au	31.1	12.2018	31.12	.2018	au	31.	12.2017	31.1	2.2017		
	31.12.18	Brute	nette	Brute	nette	31.12.1	17 Brute	nette	Brute	nette		
MEDHEALTH MAROC SARL	100%	1	4 14	9	9	100%	. 1	13 13	3 9	9		
MEXYS SAS	100%			1 672	973	100%			1 672	1 325		
MEDASYS DIGITAL SYSTEMS Inc. (1)	100%	3 47	9 -	9 873	-	100%	3 47	79	- 9873	-		
MEDASYS Ltd. (2)	10%			20	-	10%			- 20			
Sous-total filiales étrangères		3 49	2 14	11574	982		3 49	92 13	11 574	1 334		
DL Santé SAS (3)	100%			10 996	10 996	-		-		-		
Dedalus C&G SAS (4)	100%	<500	> <500>	6 115	6 115	-		-		-		
NETIKA SAS (5)	100%				10 564		73	-		9 991		
Sous-total filiales françaises		<500			27 676		73			9 991		
Total		2 99	2 <486>	39 250	28 658		4 22	25 746	22 138	11 325		
€′000			%	Capitau	ıx		Résultat	Résultat				
Dénomination des filiales et	Mont	tant du	détention	propres av	ant Divi	dende	de	de	Chiffre	Chiffre		
participations	ca	pital	au	résultat	au v	ersé	l'exercice	l'exercice	d'affaires	d'affaires		
S-11			31.12.18	31.12.1	8 2	018	2018	2017	2 018	2 017		
MEDHEALTH MAROC SA	RL 100	000 MAD	100%		50 -		30	31	144	227		
MEXYS S	AS 4	60 000 €	100%		-			104		1 627		
MEDASYS DIGITAL SYSTEMS Inc.	(1) 9520	294 US\$	100%	-	-		-		-	-		
MEDASYS Ltd.	(2) 36 000	000 JPY	10%	-	-		-		-	-		
Sous-total filiales étrangè	es				50	0	30	135	144	1 854		
DL Santé SAS	(3) 55	50 000 €	100%	8	504	1 750	<522>	-	9 612	-		
Dedalus C&G SAS	(4) 3	97 000 €	100%		658		153	-	5 102	-		
NETIKA SAS	(5) 9	99 100 €	100%	1	535	800	1 4 1 9	1 122	9 250	7 638		
Sous-total filiales français	es			10	697	2 550	1 049	1 122	23 964	7 638		
То	tal			10	747	2 550	1 079	1 257	24 107	9 492		

<sup>(1)</sup> En sommeil depuis l'exercice 2001

<sup>(2)</sup> société sortie du périmêtre de consolidation le 1<sup>er</sup> janvier 2016

<sup>(3)</sup> DL Santé société acquise le 4 octobre 2018

<sup>(4)</sup> Dedalus C&G société acquise le 16 octobre 2018, l'exercice 2018 couvre la période du 01/10/2017 au 30/09.2018

<sup>(5)</sup> Mega-Bus a pris la dénomination de Netika le 27.12.17 après avoir absorbé la société acquise Netika le 28 juillet 2017





#### 4.3.4 NOTES SUR LE BILAN

#### 4.3.4.1 ACTIF IMMOBILISE BRUT

4.3.4.1	ACTIF IMMOBILISE BRUT				
€'000		31.12.17	Acquisitions	Cessions/Réd.	31.12.18
	Frais de développement	38 812	3 275		42 087
	Concessions et droits similaires	1 120	5	168	957
	Fonds commercial	3 140			3 140
	Autres immobilisations incorporelles	2 012		2 012	0
	Total immobilisations incorporelles	45 084	3 280	2 180	46 184
	Agencements, installations générales	1	369		370
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	849	13		862
•	Total immobilisations corporelles	850	382		1 232
	Titres de participations	22 139	17 111		39 250
	Créances rattachées aux participations	4 225	3 762	4 495	3 492
	Prêts	589	39		628
	Dépots et cautionnements	511	76		587
	Total immobilisations financières	27 464	20 988	4 495	43 957
	Total immobilisations brutes	73 398	24 650	6 675	91 373
4.3.4.2	Amortissements et provisions sur actif immobilise				
€'000		31.12.17	Dotations	Reprises	31.12.18
	Frais de développement	31 300	3 800		35 100
	Concessions et droits similaires	1 033	34	168	899
	Autres immobilisations incorporelles	2 012		2 012	0
	Fonds de commerce	2 390			2 390
	Total immobilisations incorporelles	36 735	3 834	2 180	38 389
	Agencements, installations générales	1	18		19
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	780	22		802
	Total immobilisations corporelles	781	40		821
	Titres de participations	10 814	351	573	10 592
	Créances rattachées aux participations	3 479			3 479
	Total immobilisations financières	14 293	351	573	14 071
	Total amortissements et provisions	51 809	4 225	2 753	53 281

Les frais de développement sont les seules immobilisations incorporelles générées en interne.

# 4.3.4.3 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

€'000		31.12.18	31.12.17
	Clients	3 451	2 859
	Clients douteux	3 303	6 602
	Factures à établir	10 791	10842
	Total brut	17 545	20 303
Pro	vision pour dépréciation	2 846	5 598
	Total net	14 699	14 705

Les factures à établir concernent les projets clients à long terme, et sont enregistrées lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Au 31 décembre 2018, la baisse des créances douteuses et sa dépréciation est à rapprocher des créances clients irrécouvrables constatées à hauteur de 3 501 k€ au titre de l'exercice.





La décomposition par échéance des créances clients se présente comme suit :

€'000	Total	de 0 à 30 jours	de 31 à 60 jours	à plus de 60 jours	Echu à la clôture	Echu à moins de 180 jours	Echu entre 180 et 360 jours	Echu à plus de 360 jours
Clients	3 451	147	663	0	2 641	855	654	1 132
Clients douteux	180				180	180		
au 31.12.2018	3 631	147	663	0	2 821	1 035	654	1 132
au 31.12.2017	3 863	366	452	0	3 044	1 824	569	652

Dedalus France n'a pas pu produire le nombre de factures concernées par les échéances de recouvrement de créances clients via ses systèmes d'informations.

4.3.4.4 AUTRES CREANCES

€'000	31.12.18	31.12.17
Fournisseurs, avoirs non parvenus	13	13
Fournisseurs, avances et acomptes	38	48
Créances sur personnel et organismes sociaux	29	14
Créances et crédits d'impôts	4194	3968
Etat, subvention		94
Créances TVA	320	260
Débiteurs divers	272	435
Total brut	4 866	4 832
Provision pour dépréciation		
Total net	4 866	4 832

#### 4.3.4.5 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES

Au 31 décembre 2018, Dedalus France détient 247 678 de ses propres titres dont 60 161 pour une valeur de 40 875 € dans le cadre du programme de rachat d'actions (hors contrat de liquidité) et 187 517 titres pour une valeur de 72 833 € au titre du contrat de liquidité. Il n'y a pas de frais de négociation sur les actions propres. Au cours de l'année 2018, Dedalus France. a acquis 201 257 actions à un cours moyen de 0,39 €. Dedalus France a cédé au cours de l'exercice 155 604 actions à un cours moyen de 0,40 €. Ces opérations ont été réalisées dans le cadre du contrat de liquidité. Les cessions ont dégagé un boni de cession de 1 k€ et un mali de cession de 8 k€. Au 31 décembre 2018, les 247 678 titres auto détenus représentent 0,22 % du capital et une valeur nominale de 70 859 €. Ces actions n'ont fait l'objet d'aucune réaffectation au cours de l'exercice 2018. La valeur évaluée au cours d'achat de ces actions s'élève à 74 303 €. La dépréciation des actions auto détenues s'établit à 39 k€ au 31.12.2018 contre 28 k€ au 31.12.2017.

4.3.4.6 COMPTES DE REGULARISATION ET ASSIMILES ACTIF

31.12.17	31.12.18	Comptes de régularisation et assimilés actif	€'000
		Charges constatées d'avance	
173	41	Loyers et charges locatives	
254	301	Achats de marchandises et sous-traitance	
60	66	Publicité et documentation	
30	8	Entretiens et réparations	
22	21	Assurances	
22	28	Divers	
561	466	sous-total	
		Ecart de conversion	
5		Créances rattachées aux participations	
7	37	Clients	
12	37	sous-total	
573	503	Total	





4.3.4.7 CAPITAUX PROPRES

4.3.4.7.1 EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE ET INFLUENCE DE L'EXERCICE DES OPTIONS

Le capital social de Dedalus France SA est de 32 211 105,35 €. Il est divisé en 112 589 629 actions entièrement libérées.

Il n'existe pas de plan d'incitation du personnel portant sur des titres de la société.

Aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

A la connaissance de la société, l'actionnariat de Dedalus France au 31 décembre 2018 est le suivant :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote réels	% des droits de vote réels
Dedalus	92 130 041	81,83%	92 130 041	82,01%
Consorts Hofmann	1 778 000	1,58%	1 778 000	1,58%
Management	1 086 826	0,97%	1 086 826	0,97%
Salariés	292 516	0,26%	292 516	0,26%
Public	17 054 568	15,15%	17 054 568	15,18%
Actions propres détenues par Medasys	247 678	0,22%		
Total	112 589 629	100%	112 341 951	100%

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient, directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5 % du capital ou droits de vote de la société.

4.3.4.7.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

€′000	31.12.17	Augmentation du capital	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres variations	31.12.18
Capital so	ial 23 282	8 929				32 211
Prime d'émiss	on 9 045	236				9 281
Prime de fus	on 2 504					2 504
Prime d'app	ort 4 4 7 2					4 472
Réserve légale proprement d	ite 727					727
Report à nouve	au <9 808>		<3 248>			<13 056>
Résultat de l'exerc	ice <3 247>		3 248	2 424		2 424
Subventions d'investisseme	nts 234				<234>	0
Provisions règlemente	es 60				59	119
То	tal 27 269	9 165	0	2 424	<175>	38 682

#### 4.3.4.8 AVANCES CONDITIONNEES

Bpifrance a versé un acompte de 167 K€ en 2010 et de 133 k€ en 2015 au titre d'une avance remboursable accordée d'un montant total de 426 k€. Son remboursement interviendra en cas de succès du projet financé

4.3.4.9 Provisions et depreciations

€'000	31.12.17	Dotations	Reprises utilisées non u		31.12.18
Amortissements dérogatoires	60	59			119
Provisions règlementées	60	59	0	0	119
Provisions pour pertes de change	12	37	11		38
Provisions pour litiges	101	110	50	33	128
Provisions pour risques et charges	113	147	61	33	166
Dépréciation des immobilisations incorp.	2 390				2 390
Dépréciation des immobilisations financières	14 293	352		573	14 072
Dépréciation des stocks de marchandises	1				1
Dépréciation des comptes clients	5 598	438	3 190		2 846
Dépréciation des actions d'autocontrôle	28	19	8		39
Provisions pour dépréciation	22 310	809	3 198	573	19 348
Total	22 483	1 015	3 259	606	19 633
Dotations et reprises d'exploitation		475	3 190	11	
Dotations et reprises financières		371	19	573	
Dotations et reprises exceptionnelles	_	169	50	22	
	_	1 015	3 259	606	

Concernant la provision pour litiges, la dotation de 110 k€ se rapporte aux litiges prud'homaux et les reprises de 50 k€ et de 33 k€ sont liés aux litiges prudhomaux pour 72 k€ et à un risque de perte à terminaison sur un contrat pour 11 k€.





La dépréciation des immobilisations financières a été augmentée d'un complément de 352 k€ pour les titres de la filiale belge Mexys et diminuée par la reprise de 573 k€ sur les titres de participation de la filiale Netika (ex Mega-Bus).

La dépréciation des comptes clients de 438 k€ concerne des créances clients pour lesquelles il existe des risques de recouvrabilité. La reprise de dotation des comptes clients pour 3 190 k€ a été constatée consécutivement à l'enregistrement de créances en charge irrécouvrables.

4.3.4.10 ECHEANGER DES CREANCES ET DES DETTES

€'000	Nature des créances	31.12.18	A un an au plus	A plus d'un an	31.12.17
	Créances rattachées à des participations	3 492	14	3 478	4 225
	Prêts	628	20	608	589
	Autres immobilisations financières	586		586	511
	Acomptes versés sur commandes	38	38	-	48
	Clients litigieux	3 303		3 303	6 602
	Autres créances clients	14 242	7 776	6 466	13 701
	Organismes sociaux	29	29	-	14
	Etat, crédit d'impôt recherche	2 455	732	1 723	
	Etat, crédit d'impôt sociétés	340	340	-	3 044
	Etat, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	1 399	474	926	924
	Etat, TVA	320	320	-	260
	Etat, Subvention			-	94
	Débiteurs divers	285	285	=	448
	Charges constatées d'avance	466	466	-	561
	Total	27 583	10 494	17 090	31 021
	Prêts accordés en cours d'exercice	39			38
	Remboursements obtenus en cours d'exercice				7
€'000	Nature des dettes	2018	A un an au plus	A plus d'un an	31.12.17
	Concours bancaires	1 720	1 720	•	2 926
	Emprunts à plus d'un an à l'origne	6 217	1 012	5 205	1 750
	Autres dettes financières diverses			-	41
	Fournisseurs	3 473	3 473	•	4 128
	Clients, acomptes reçus sur commandes	118	118	-	206
	Etat, TVA	3 386	3 386	_	3 675
	Autres impots et taxes	463	463	_	642
	•			_	
	Personnel	1 436	1 436	-	1 318
	Organismes sociaux	1 722	1 722		1 539
	Groupe et associés	2 739	500	2 239	933
	Créditeurs divers	409	209	200	446
	Produits constatés d'avance	263	263	0	84
	T-4-1	21 946	14 302	7 644	17 688
	Total	21 370	-1775	, , , , , ,	
	Emprunts souscrits dans l'exercice	4 500		, 044	

#### 4.3.4.11 COMPTES DE REGULARISATION ET ASSIMILES PASSIF

Les comptes de régularisation et assimilés passif de 422 k€ au 31.12.2018 se rapporte aux produits de prestations constatés d'avance pour 263 k€ et aux écarts de conversion liés aux créances rattachées aux participations pour 159 k€.





# 4.3.4.12 DETAILS DES COMPTES DE PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER

€'000	Produits à recevoir	31.12.18	31.12.17
	Clients, factures à établir	12 843	10 842
	Fournisseurs, avoirs à recevoir	13	13
	Débiteurs divers, produits à recevoir	29	108
	Total	12 885	10 963
€'000	Charges à payer	31.12.18	31.12.17
	Intérêts courus auprès des établissements financiers	31	4
	Fournisseurs, factures non parvenues	2 123	2 013
	Clients avoirs à établir	32	20
	Personnel	1 415	1 288
	Organismes sociaux	674	641
	Etat	463	642
	Associés	55	76
	Total	4 793	4 684

#### 4.3.5 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

# 4.3.5.1 REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

€'000		Exercice 2018		Exercice 2017	
	France	17 862	86%	16 532	90%
	Export	2 932	14%	1 887	10%
	Total	20 794	100%	18 419	100%

En 2018, le chiffre d'affaires de Dedalus France s'élève à 20 794 k€ à comparer à 18 419 k€ en 2017 soit une progression de 13%. Au cours du quatrième trimestre, la prise de commandes liée à l'implémentation des systèmes d'information des Groupements Hospitaliers de Territoire s'est fortement accélérée permettant ainsi d'enregistrer un accroissement de la prise de commandes sur l'année 2018.

#### 4.3.5.2 PRODUCTION IMMOBILISEE

		31.12.18	31.12.17
Frais de	e developpement immobilisés Frais de personnel	2 567	3 062
	Charges externes	708	714
	Total	3 275	3 776
4.3.5.3	Transfert de Charges		
€'000		31.12.18	31.12.17
	Avantages en nature sur salaires	48	86
	Indemnités du régime de prévoyance	26	43
	Frais de personnel liés aux restructurations	257	
	Total	331	129
4.3.5.4	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
€'000		31.12.18	31.12.17
	Dotations aux amort. sur immobilisations corp.et incorp.	3 874	3 970
	Dotations aux provisions sur immobilisations financières	352	20
	Dotations aux provisions sur actif circulant	438	2 126
	Dotations aux provisions des amortissements dérogatoires	59	-
	Dotations aux autres provisions pour dépréciation financière	19	
	Dotations aux provisions pour risques et charges	147	11
	Total	4 889	6 127
	dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	4349	6 096
	dotations aux amortissements et aux provisions financières	371	20
	dotations aux amortissements et aux provisions exceptionnelles	169	11

La dotation aux provisions sur actif circulant de 438 k€ concerne des créances clients pour lesquelles il existe des risques d'irrécouvrabilité.





4.3.5.5 DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

€'000	Produits financiers	31.12.18	31.12.17
	Differences positives de change		7
	Produits financiers de participation	2 550	
	Reprises de provisions pour dépréciat, des actions propres	8	
	Reprises de provisions pour dépréciat, des titres de filiales	573	504
	Reprises de provisions pour perte de changes	11	
	Total	3 142	511

Les reprises de provisions pour dépréciation des titres de filiales pour 573 k€ en 2018 se rapporte aux titres de Netika (ex Mega-Bus).

€'000	Charges financières	31.12.18	31.12.17
	Intérêts et charges assimilées	147	151
	Differences négatives de change		62
	Charges d'intérêts avec Dedalus	89	256
	Dotations aux provisions pour risques de change	11	11
	Dotations pour dépréciat des titres autodétenus	8	9
	Dotations pour dépréciat.des titres et créances de filiales	352	
	Total	607	489

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres et créances de filiales pour 352 k€ en 2018 se rapporte aux titres de Mexys.

4.3.5.6 DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

€′000	Produits exceptionnels	31.12.18	31.12.17
	Autres régularisations des comptes de tiers	405	499
	Quote part de subvention virée au résultat	146	26
	Boni de cession des actions propres	1	3
	Reprises de provisions pour litiges et dépréciations	72	523
	Total	624	1 051

Les autres régularisations des comptes de tiers pour 405 k€ correspondent aux indemnités octroyés dans le cadre de protocoles signés avec un client pour 80 k€ et avec un fournisseur pour 48 k€, à l'annulation d'une dette prescrite pour 252 k€ et à divers pour 25 k€.

Les reprises de provisions pour litiges et dépréciation pour 72 k€ se rapportent aux litiges prudhommaux.

€'000	Charges exceptionnelles	31.12.18	31.12.17
	Indemnité transactonnelle client		500
	Annulation de créances client		402
	Dépôt de garantie sur location		117
	Indemnités de départ du personnel et litiges prud'homaux	257	
	Mali de cession des actions propres	8	2
	Valeur comptable des immo. corporelles et incorp. cédées		291
	Dotations aux provisions des amortissements dérogatoires	59	10
	Dotations aux provisions pour risques	110	
	Total	434	1 322

Les indemnités de départ du personnel et les litiges prud'homaux pour 257 k€ sont à rapprocher des reprises de provisions pour litiges de 72 k€.

La dotation aux provisions pour risques de 110 k€ se rapporte aux litiges prud'homaux.





4.3.5.7 AUTRES INFORMATIONS

4.3.5.7.1 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

€'000		Nombre de titres	Valeur comptable nette
	Participations non cotées	,	
	Dedalus C&G	39 700	6 115
	DL Santé	55 500	10 996
	Medasys Digital Systems Inc (USA)	466 670	-
	Medasys Ltd (Japon)		-
	Medhealth (Maroc)	1 000	9
	Mexys SA (Belgique)	26 500	973
	Netika (France)	999 100	10 564
	sous-total	<u> </u>	28 658
	Actions propres cotées		
	Actions Medasys SA	60 161	18
	Autres formes de participation		
	Actions Medasys SA du contrat de liquidité	187 517	56
	sous-total	247 678	0 74
	Total		28 732

4.3.5.7.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements reçus

€'000		31.12.17	31.12.17
	Contre garantie reçue de la Coface sur les contrats clients	40	61
	Total	40	61
Engagements donnés			
€'000		31.12.18	31.12.17
<del></del>	Engagement donné en faveur du bailleur des locaux	1 142	
	Garantie sur contrats clients	50	77
	Engagements en matière de retraite	1 129	1 178
	Total	2 321	1 255

L'encours des créances cédées dans le cadre du contrat d'affacturage s'élève à 4 738 k€ au 31.12.18, contre 4 418 k€ au 31.12.2017.La quasi-totalité des risques et avantages attachés à ces créances sont transférés et sont en conséquence décomptabilisées.

Il n'existe pas d'engagements commerciaux ou contractuels significatifs. Tous les engagements hors bilan significatifs figurent ci-dessus.

Au 31 décembre 2018, le montant des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite s'élève à 1 129 k€. Ces engagements mentionnés pour information ne sont pas provisionnés.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la provision des deux sociétés sont les suivantes :

- le montant des engagements de retraite est évalué en retenant une hypothèse de départ à la retraite comprise entre 64 ans et 66 ans pour les « cadres » et 62 ans à 64 ans pour les « non-cadres »,
- le taux de revalorisation des salaires pour 2018 est de 2%. En 2017, il était compris entre 1,9 % et 2,1 %.
- le taux d'inflation retenu est de 2 %. Il est inchangé par rapport à 2017.
- le taux d'actualisation retenu est le taux iBoxx € Corporates AA 10+ au 31 décembre. Il est de 1,57 % en 2018. Il était de 1,30 % en 2017.
- le taux de charges sociales retenu est de 45 %. Il est inchangé par rapport à 2017.
- le coefficient de présentéisme est fonction du turn-over par classes d'âge,
- l'espérance de vie des bénéficiaires a été intégrée dans le calcul en différenciant les hommes et les femmes avec la prise en compte de la table de mortalité TF 00-02.

Sauf précisions contraires, ces hypothèses sont identiques sur les deux années.



Crédit-bail

€′000		Valeur d'acquisition des biens	Cumul des redevances payées au titre des exercices précédents	redevances ayées au titre des exercices Redevances payées au cours de la		Redevances restant à payer de 1 à 5 ans	Total restant à payer	résiduelle
	Matériel de bureau et informatique	539	534	121	104	216	320	-
	Matériel de transport	79	39	9	10	28	38	-
	Total	618	573	130	114	244	358	

La dotation aux amortissements de l'exercice et les dotations cumulées au titre des exercices précédents qui auraient été enregistrées pour ces biens, s'ils avaient été acquis, s'élèveraient respectivement à 127 k€ et à 233 k€.

4.3.5.7.3

MPOT SURIES SOCIETE

Suivi des déficits reportables

Les déficits ordinaires reportables au 31.12.2018 s'établissent à 23 627 k€, ils s'élevaient à 24 224 k€ au 31.12.2017.

Ventilation de l'impôt

Les produits d'impôt pour 1 248 k€ au 31.12.2018 sont liés d'une part au crédit d'impôt recherche reconnu en 2018 pour 592 k€, et d'autre part, au produit d'impôt sur les sociétés de 656 k€ résultant du résultat de Netika dans le périmètre d'intégration fiscale dont Dedalus France est tête de groupe.

4.3.5.8 Transactions avec les parties liees et conventions reglementees

Les transactions avec les parties liées concernent :

- les opérations avec les sociétés dans lesquelles Dedalus France exerce un contrôle exclusif énumérées ci-dessous telles qu'elles apparaissent pour leur valeur brute dans ses comptes annuels :

€'000	31.12.18	31.12.17
Participations	39 230	22 118
Créances rattachées à des participations	14	4 225
Créances clients et comptes rattachés	401	527
Dettes rattachées à des participations	500	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	299	390
Achats de marchandises	26	26
Achats et autres charges externes	513	669
Chiffre d'affaires	289	441
Produits financiers	2 550	_
produits d'impôt société	656	497

 les transactions avec Dedalus Italia, hormis les opérations commerciales courantes concernent les opérations liées aux conventions de trésorerie et d'assistance. Elles se résument comme suit :

€'000		31.12.18	31.12.17
	Dettes financières	2 239	857
	Créances clients et comptes rattachés	35	33
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	293	1 264
	Achats et autres charges externes	417	238
	Charges financières	89	256

Le taux annuel de rémunération du compte courant de Dedalus Italia est de 4,5 % au titre des avances court terme. Le prêt de 11 000 k€ lié au financement de l'acquisition de DL Santé et de Dedalus C&G en octobre 2018 a été rémunéré au taux de 3,5% l'an. En 2018, les charges financières correspondantes représentent 89 k€. Ce prêt a été remboursé par compensation à hauteur de 8 842 k€ lors de la souscription de Dedalus Italia à l'augmentation de capital réalisée par Dedalus France le 3.12.2018.

Au titre de la convention d'assistance mise en place entre Dedalus Italia et Dedalus France, cette dernière a enregistré dans ses comptes en 2018 une charge de 366 k€ représentant 1,5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Dedalus France diminué de 150 k€. En 2017, la charge représentait 225 k€.





En 2018, le Groupe Dedalus France est consolidé dans les comptes consolidés du Groupe Dedalus Italia.

- Les rémunérations brutes versées aux dirigeants au titre de leur mandat social ou au titre de leurs fonctions salariales ont été :

Rémunération brute totale perçue au titre de l'exercice		2018	2017
Frédéric Vaillant, Président du Directoire			
	Rémunération fixe	197 259€	197 259€
	Rémunération variable	36 690 €	29 589 €
Jean-Paul Boulier, Membre du Directoire			
	Rémunération fixe	128 611 €	128 611€
	Rémunération variable	17 491 €	8 038€

L'Assemblée Générale du 26 mai 2016 a approuvé l'engagement pris par la société de verser une indemnité de cessation de fonctions en faveur de Monsieur Frédéric Vaillant, Président du directoire, et de Monsieur Jean-Paul Boulier, Membre du Directoire. Le montant de cette indemnité de cessation de fonction est égal à une année de rémunération brute, primes incluses, ces dernières étant basées sur la moyenne des rémunérations variables attribuées au titre des deux dernières années civiles d'activité. Les conditions de performance associées à cet engagement restent identiques à celles qui avaient été attachées à l'engagement initialement pris.

- Jetons de présence
  - Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 3 mai 2012, 30 000 € ont été alloués au titre de l'exercice 2018. A la date de clôture, ils n'ont pas encore été répartis entre les différents membres. La somme totale de 55 k€ reste à percevoir par les membres du Conseil de surveillance au titre des trois derniers exercices.
- Il n'existe pas de plan d'options de souscription d'actions ou d'achat d'actions ou de plan d'attribution gratuite d'actions en 2018 et en 2017.
- autres parties liées

Dedalus France a versé en 2018 dans le cadre du contrat de prestations de services la somme de 43 k€ à la société Progetti Futuri, dont l'administrateur unique est Monsieur Andrea Corbani qui était par ailleurs jusqu'au 8 mars 2019, Vice-Président du conseil de surveillance de Dedalus France.

Dedalus France a conclu le 11 décembre 2018 un contrat de services avec Monsieur Christian Le Dorze, membre du Conseil de surveillance. Le montant du contrat s'établit à 40 k€ (hors remboursement des frais de déplacement). Compte tenu de la prise d'effet au 25 octobre 2018, le montant provisionné dans les charges 2018 au titre de cette convention s'établit à 10 k€

Aucune autre opération n'a été conclue en 2018 avec un membre des organes de direction ou un actionnaire ayant une influence notable sur le Groupe.

4.3.5.9 Honoraires des commissaires aux comptes

	nuise since and compared	Actheos		KPMG				Autres		Total			
Honoraires aes com	missaires aux comptes	Monta	nt HT	Pourcer	ntage	Montan	t HT	Pourcer	ntage	Montant HT		Monta	ant HT
€′000		2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	0	2018	2017
Mission de commissa	riat aux comptes, certification, e	kamen	des cor	nptes ind	ividuel	s et cons	olidés						
	Dedalus France	90	69	65%	61%	122	83	65%	65%	0	0	212	152
	Filiales intégrées globalement	23	12	17%	11%	14	0	7%	0%	17	1	54	12
	Sous-total	113	81	82%	72%	136	83	73%	65%	17	1	266	164
Autres prestations													
	Dedalus France	25	29	18%	26%	51	45	27%	35%	0	0	76	74
	Filiales intégrées globalement	0	3	0%	3%	. 0	0	0	0%	0	0	0	3
	Sous-total	25	32	18%	28%	51	45	27%	35%	0	0	76	77
	Total	138	113	100%	100%	187	128	100%	100%	17	1	342	241

Nature des services autres que la certification des comptes fournis par les commissaires aux comptes à l'entité consolidante et à ses filiales contrôlées :

- Services autres que la certification des comptes requis par les textes légaux et réglementaires: intervention par les cabinets KPMG et Actheos dans le cadre de l'augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par l'émission et l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris d'actions nouvelles
- Services autres que la certification des comptes fournis à la demande de l'entité par le cabinet Actheos : attestation portant sur des données financières et/ou environnementales, sociales et sociétales et rapport sur les procédures convenues portant sur la validation de la liasse de consolidation au 31.12.2018 d'une filiale de Dedalus France.



4.3.5.10 EFFECTIFS

(en nombre de salariés hors mandataires sociaux)	31.12.18	31.12.17
Ingénieurs et cadres	137	129
Employés, techniciens et apprentis	14	17
Total	151	146

4.3.5.11 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mars 2019, les actionnaires de Medasys SA ont décidé :

- de la modification de la dénomination sociale de la société en adoptant la dénomination « DEDALUS FRANCE »,
- du changement de mode d'administration et de direction de la société, en adoptant la forme de société anonyme à Conseil d'administration avec une direction assurée par un Directeur Général assisté d'un Directeur Général Délégué.

#### **DEDALUS France**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 32 211 105,35 euros Siège social : 22 avenue Galilée – 92350 Le Plessis Robinson 319 557 237 R.C.S Nanterre.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2019

# PROCÈS-VERBAL DE DÉLIBÉRATION

Le 28 juin 2019 à 9h30, les actionnaires se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 22, avenue de Galilée - 92350 Plessis Robinson, sur convocation du Conseil d'Administration.

L'avis préalable a été publié au BALO du 24 mai 2019.

L'avis de convocation a été publié au BALO du 12 juin 2019 et inséré dans le journal d'annonces légales Les Petites Affiches n°117 du 12 juin 2019.

Les actionnaires titulaires de titres nominatifs ont été convoqués par lettre en date du 7 juin 2019.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric VAILLANT.

Sont scrutateurs de l'Assemblée les deux membres disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction : Monsieur Giorgio MORETTI et Monsieur Jean-Paul BOULIER.

Le bureau de l'Assemblée désigne pour Secrétaire : Monsieur Frédéric SEILLIER.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 93 100 627 actions sur les 112 346 790 actions formant le capital et ayant le droit de vote.

L'Assemblée représentant plus du quart du capital est régulièrement constituée et peut, en conséquence, valablement délibérer.

Les 93 100 627 actions représentent 93 100 627 voix.

# Est en outre constatée la présence de :

- Monsieur Serge GOLDZTEJN, délégué du comité social et économique,
- Madame Sonia MORICE, délégué du comité social et économique,

# Sont déposés sur le bureau et mis à la disposition des actionnaires :

- Un exemplaire des statuts de la société,
- Le numéro du BALO contenant l'avis préalable de réunion,
- Le numéro du BALO contenant l'avis de convocation,
- Le numéro du journal d'annonces légales contenant l'avis de convocation,
- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire nominatif,
- La copie de la lettre de convocation adressée sous pli recommandé à chaque commissaire aux comptes, accompagnée des avis de réception,
- La copie de la lettre avisant les délégués du comité social et économique de la réunion de l'Assemblée.
- La feuille de présence,
- Les pouvoirs et bulletins de vote,

# Pour être soumis ou présentés à l'Assemblée, sont également déposés :

- Le rapport du Conseil d'Administration,
- Le rapport des commissaires aux comptes,
- Le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que les actionnaires et les membres du comité social et économique ont eu la faculté d'exercer, préalablement à la réunion, leur droit de communication, selon les dispositions du Code de commerce. L'ensemble des documents ainsi mis à leur disposition sont également déposés sur le bureau.

Le comité social et économique n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de l'entreprise.

Le président rappelle alors l'ordre du jour :

# Ordre du jour

- 1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- 2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- 3. Affectation du résultat de l'exercice
- 4. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

- 5. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation d'un engagement pris au bénéfice de Monsieur Frédéric VAILLANT, Directeur Général
- 6. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation d'un engagement pris au bénéfice de Monsieur Didier NEYRAT, Directeur Général Délégué
- 7. Renouvellement du cabinet ACTHEOS, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire
- 8. Non renouvellement et non remplacement de Monsieur Antoine GENUYT aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant
- 9. Nomination de Madame Elisabetta NATALI en qualité d'administrateur
- 10. Montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil
- 11. Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général
- 12. Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général Délégué
- 13. Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Monsieur Frédéric VAILLANT, Président du Directoire jusqu'au changement de gouvernance intervenu le 8 mars 2019
- 14. Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Monsieur Jean-Paul BOULIER, membre du Directoire jusqu'au changement de gouvernance intervenu le 8 mars 2019
- 15. Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce
- 16. Pouvoirs pour les formalités

# Puis présentation est faite :

- Du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée.
- Du rapport des commissaires aux comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

# Première résolution - Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 2 423 663,43 euros.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR: 100% VOIX CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

# Deuxième résolution - Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2018, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice part du groupe de 2 998 199 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 100% VOIX CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

# Troisième résolution - Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 suivante :

Origine

Bénéfice de l'exercice
 Report à nouveau
 2 423 663,43 €
 -13 055 726,26 €

Affectation

- Report à nouveau -10 632 062,83 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois précédents exercices, ni aucun revenu au sens du 1er alinéa du même article.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR: 100% VOIX CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

Quatrième résolution - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Statuant sur le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés qui lui a été présenté, l'Assemblée Générale approuve les conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 qui y sont mentionnées conformément aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR: 100% VOIX CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

Cinquième résolution - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation d'un engagement pris au bénéfice de Monsieur Frédéric VAILLANT, Directeur Général

Statuant sur le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés qui lui a été présenté, l'Assemblée Générale approuve l'engagement pris par la Société au bénéfice de Monsieur Frédéric VAILLANT, Directeur Général, correspondant à des indemnités susceptibles d'être dues à raison de la cessation de ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires pouvant prendre part au vote.

VOIX POUR : 100 % VOIX CONTRE : 0 % ABSTENTION : 0 % Sixième résolution - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation d'un engagement pris au bénéfice de Monsieur Didier NEYRAT, Directeur Général Délégué

Statuant sur le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés qui lui a été présenté, l'Assemblée Générale approuve l'engagement pris par la Société au bénéfice de Didier NEYRAT, Directeur Général Délégué, correspondant à des indemnités susceptibles d'être dues à raison de la cessation de ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR: 100% VOIX CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

Septième résolution - Renouvellement du cabinet ACTHEOS, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale renouvelle le cabinet ACTHEOS, dont le mandat arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée, aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2025 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 2024.

Il a déclaré accepter ses fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 100% VOIX CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Huitième résolution - Non renouvellement et non remplacement de Monsieur Antoine GENUYT aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant

Le cabinet ACTHEOS, commissaire aux comptes titulaire, n'étant ni une personne physique, ni une société unipersonnelle, l'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler et ne pas remplacer Monsieur Antoine GENUYT aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR: 100% VOIX CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

Neuvième résolution - Nomination de Madame Elisabetta NATALI en qualité d'administrateur

L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Elisabetta NATALI en adjonction aux membres actuellement en fonction, en qualité d'administrateur pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR: 100% VOIX CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

Dixième résolution - Montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil

Suite au changement du mode d'administration et de direction de la Société par adoption de la forme de société anonyme à Conseil d'administration (en lieu et place d'un Directoire et d'un Conseil de surveillance), il convient de faire voter à nouveau la résolution relative aux jetons de présence.

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant global annuel des jetons de présence à allouer aux administrateurs à 30 000 euros.

Cette décision applicable à l'exercice sera maintenue jusqu'à nouvelle décision.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR: 100% VOIX CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 Onzième résolution - Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise établi notamment en application de l'article L.225-37-2 du code de commerce, approuve les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature présentés dans le rapport précité figurant dans le chapitre « POLITIQUE DE REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX ».

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR : 100% VOIX CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Douzième résolution - Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général Délégué

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise établi notamment en application de l'article L.225-37-2 du code de commerce, approuve les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature présentés dans le rapport précité figurant dans le chapitre « POLITIQUE DE REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX ».

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR: 100% VOIX CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

Treizième résolution - Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Monsieur Frédéric VAILLANT, Président du Directoire jusqu'au changement de gouvernance intervenu le 8 mars 2019

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil sur le gouvernement d'entreprise, approuve, conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du code de commerce, les éléments de rémunérations fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à

Monsieur Frédéric VAILLANT, en sa qualité de Président du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels que décrits dans le rapport précité figurant dans le chapitre «REMUNERATIONS VERSEES OU ATTRIBUEES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE ET AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE».

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR: 100% VOIX CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

Quatorzième résolution - Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Monsieur Jean-Paul BOULIER, membre du Directoire jusqu'au changement de gouvernance intervenu le 8 mars 2019

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil sur le gouvernement d'entreprise, approuve, conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du code de commerce, les éléments de rémunérations fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Monsieur Jean-Paul BOULIER, en sa qualité de membre du Directoire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels que décrits dans le rapport précité figurant dans le chapitre «REMUNERATIONS VERSEES OU ATTRIBUEES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE ET AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE».

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR: 100% VOIX CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

Quinzième résolution - Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, autorise ce dernier, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale du 27 juin 2018 dans sa dixième résolution à caractère ordinaire.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de toute affectation permise par la loi, notamment :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action DEDALUS FRANCE par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'administration appréciera.

La société n'entend pas utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 2 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 22 517 926 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VOIX POUR : 100% VOIX CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

# Seizième résolution - Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

VOIX POUR : 100% VOIX CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

# <u>CLÔTURE</u>

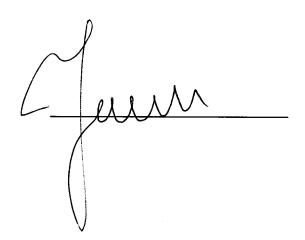
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Secrétaire

Le Président



Les Scrutateurs







KPMG Audit

Tour EQHO 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Cedex France 6, avenue du Coq 75009 Paris France

# Dedalus France S.A. (anciennement Medasys S.A.)

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Dedalus France S.A. (anciennement Medasys S.A.)

22, avenue Galilée - 92350 Le Plessis-Robinson

Ce rapport contient 24 pages



KPMG Audit Tour EQHO 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Cedex



6, avenue du Coq

75009 Paris France

#### **Dedalus France S.A.** (anciennement Medasys S.A.)

Siège social: 22, avenue Galilée - 92350 Le Plessis-Robinson

Capital social : €.32 211 105,35

#### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de la société Dedalus France S.A.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Dedalus France S.A. (anciennement Medasys S.A.) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.





# Dedalus France S.A. (anciennement Medasys S.A.) Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

#### Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Risque identifié

#### Notre réponse

# Comptabilisation du chiffre d'affaires

Voir notes 4.3.2.7 - « Règles et méthodes comptables » - « Chiffre d'affaires »

Le chiffre d'affaires de la société inclut des ventes de licences, des prestations de maintenance et des prestations de services. En général, ces éléments constituent des obligations de prestation distinctes dont le chiffre d'affaires est reconnu séparément :

S'agissant des licences, le produit des concessions de licences est enregistré lors du transfert des risques et avantages. Celui-ci intervient généralement à la livraison.

S'agissant des prestations de maintenance rattachées aux licences, les risques et avantages sont transférés progressivement et le chiffre d'affaires est reconnu de façon linéaire sur la durée des prestations.

S'agissant des prestations de services, le chiffre d'affaires est reconnu progressivement en fonction du degré d'avancement.

Le chiffre d'affaires issu de contrats à éléments multiples, est reconnu progressivement en fonction du degré d'avancement.

Nous avons considéré que la reconnaissance du chiffre d'affaires liée à la correcte séparation des exercices constituait un point clé de l'audit compte tenu du volume des prises de commandes et du chiffre d'affaires y afférant réalisé au cours du dernier trimestre de l'exercice

Notre approche d'audit a consisté à :

- analyser, pour une sélection de contrats, les termes contractuels et apprécier si les prestations de service étaient essentielles au transfert de risques et avantages des licences;
- s'assurer que la date du transfert des risques et avantages au client, ou de la période de transfert des risques et avantages au client, pour les prestations de services dont le chiffre d'affaires est reconnu progressivement, était correctement appréhendée;
- s'assurer de la correcte comptabilisation du chiffre d'affaires en résultant.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations données dans l'annexe aux comptes annuels.





# Dedalus France S.A. (anciennement Medasys S.A.) Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

#### Risque identifié

#### Notre réponse

#### Valorisation des créances

Voir notes 4.3.2.4 – « Règles et méthodes comptables » « Actif circulant » - « Créances » et 4.3.4.3 « Créances clients et comptes rattachés »

Les créances clients comprennent des créances clients facturées ainsi que des factures à émettre. Au 31 décembre 2018, ces créances figurent dans l'état de la situation financière pour un montant net de 14 699 k€. Comme indiqué dans la note 4.3.2.4 de l'annexe aux comptes annuels, les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

L'évaluation de ce risque a conduit la direction à constater des dépréciations à hauteur de 2 846 k€ au 31 décembre 2018.

Nous avons considéré que la dépréciation des créances constituait un point clé de l'audit compte tenu des délais de paiement du secteur hospitalier, des zones de jugement existantes et eu égard à leur caractère significatif dans le total de l'actif.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valorisation des créances.

#### Nous avons:

- analysé la balances âgée et effectué une analyse de l'antériorité des créances;
- analysé les paiements reçus postérieurement à la clôture relatifs aux créances au 31 décembre 2018;
- analysé l'antériorité des factures à établir et analysé les hypothèses de provisionnement.

# Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.





Dedalus France S.A. (anciennement Medasys S.A.)

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

# Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

#### Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

# Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

# Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Dedalus S.A. (anciennement Medasys S.A.) par votre assemblée générale du 23 mai 2013 pour le cabinet Actheos et le 18 mai 2017 pour le cabinet KPMG S.A..

Au 31 décembre 2018, le cabinet Actheos était dans la 6ème année de sa mission et le cabinet KPMG S.A. dans la 2ème année.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

**ACTHEOS** 



Dedalus France S.A. (anciennement Medasys S.A.)
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

#### Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

**ACTHEOS** 



# Dedalus France S.A. (anciennement Medasys S.A.)

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

 il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

# Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 30 avril 2019

KPMG Audit Département de KPMG S.A.

Xavier Troupel Associé Paris, le 30 avril 2019

**ACTHEOS** 

Emmanuelle Rouxel Associée

**Comptes Annuels Dedalus France** 

2018



# 4. ETATS FINANCIERS SOCIAUX

# 4.1 BILAN

		au	31.12.2018		au 31.12.2017
ACTIF	& _	Brut	Amort. et Prov.	Net	Ne
Immobilisations incorporelles		46 184	38 389	7 795	8 349
Immobilisations corporelles		1 232	821	411	69
Immobilisations financières		43 957	14 071	29 885	13 171
Total actifimmobilisé	4.3.4.1	91 373	53 281	38 092	21 589
Stocks et en-cours		4	1	3	21
Clients et comptes rattachés	4.3.4.3	17 545	2 846	14 699	14 705
Autres créances	4.3.4.4	4 866		4 866	4 832
Disponibilités et valeurs mobilières	4.3.4.5	3 130	39	3 090	3 810
Total actif circulant		25 545	2 887	22 658	23 368
Comptes de régularisation et assimilés	4.3.4.6	503		503_	573
Total de l'actif	_	117 420	56 168	61 252	45 530
PASSIF					
Capital				32 211	23 282
Primes d'émis., de fusion, d'apport				16 257	16 02 1
Réserve légale				727	727
Report à nouveau				<13 056>	<9 808
Résultat de l'exercice				2 424	<3 247
Subvention d'investissements					234
Provisions règlementées				119	60
Total Capitaux propres	4.3.4.7			38 682	27 269
Avances conditionnées	4.3.4.8			300	300
Provisions pour risques et charges	4.3.4.9		_	166_	113
Emprunts et dettes financières				8 438	4 71
Fournisseurs et comptes rattachés				3 473	4 128
Dettes fiscales et sociales				7 007	7 173
Autres dettes				2 765	1 586
Total Dettes			_	21 683	17 60
Compte de régularisation et assimilés	4.3.4.11		_	422	24



# 4.2 COMPTE DE RESULTAT

'000	&		Exerci	ice 2018		Exercice 20	17
		France	Export	Total		Total	
Ventes de matériel		29	2	32	-	46	-
Production vendue de services		17833	2 930	20 763	100%	18 373	100%
Chiffre d'affaires	4.3.5.1	17 862	2 932	20 794	100%	18 419	100%
Production immobilisée	4.3.5.2			3 275	16%	3 776	21%
Autres produis				1	-		
Reprises sur amort. et provisions				3 201	15%	35	_
Transferts de charges	4.3.5.3			331	2%	129	1%
Total des produits d'exploitation			-	27 602	133%	22 359	121%
Achats consommés				47	_	44	-
Autres achats et charges externes				11 242	54%	6 878	37%
Impôts et taxes				652	3%	549	3%
Charges de personnel				12862	62%	12 411	67%
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.3.5.4			4 349	21%	6 096	33%
Total des charges d'exploitation				29 152	140%	25 978	141%
Résultat d'exploitation				<1 550>	-7%_	<3 619>	-20%
Produits financiers de participation				2 550	12%		-
Reprises sur provisions et transfert de charges				592	3%	504	3%
Différences positives de change				0	-	7	-
Total des produits financiers	4.3.5.5			3 142	15%	511	3%
Intérêts et charges assimilées				236	1%	407	2%
Différences négatives de change				0	-	62	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.3.5.4			371	2%	20	-
Total des charges financières	4.3.5.5		-	607	3%	489	2%
Résultat financier	4.3.5.5		_	2 535	12%	22	-
Résultat courant avant impôts				985	5%	<3 597>	-20%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				405	2%	500	3%
Produits exceptionnels sur opérations en capital				147	1%	29	-
Reprises sur provisions et transferts de charges			_	72	-	523	3%
Total des produits exceptionnels	4.3.5.6			624	3%	1 052	6%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				257	1%	1 018	6%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				8	-	293	2%
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions	4.3.5.4			169	1%	11	-
Total des charges exceptionnelles	4.3.5.6			434	2%	1 322	7%
Résultat exceptionnel	4.3.5.6		-	190	1%	<270>	-2%
Impôt sur les bénéfices	4.3.5.7.3			1 248	6%	620	3%
Résultat net			_	2 424	12%	<3 247>	-18%



#### 4.3 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018. Les comptes annuels au 31 décembre 2018 ainsi que l'annexe y afférente ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 27 mars 2019. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale des actionnaires du 27 juin 2019.

Les états financiers sont exprimés en milliers d'Euros, sauf indication contraire.

#### 4.3.1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En 2018, le chiffre d'affaires de Dedalus France s'élève à 20 794 k€ à comparer à 18 419 k€ en 2017 soit une progression de 13%. Au cours du quatrième trimestre, la prise de commandes liée à l'implémentation des systèmes d'information des Groupements Hospitaliers de Territoire s'est fortement accélérée permettant ainsi d'enregistrer un accroissement de la prise de commandes sur l'année 2018.

#### En France,

UniHA et Dedalus France ont annoncé la signature commune du premier marché national portant sur la maintenance, le support et l'évolution des logiciels DX Family. Cette solution complète de production de soins (dossier patient, imagerie, laboratoires, prescription...), à la couverture fonctionnelle médicale et administrative très large, structure de manière importante le fonctionnement et la production de l'hôpital. Ce marché négocié de maintenance, porté par UNIHA, a été initié par 8 CHU utilisateurs de la solution DxCare® Family de l'éditeur Dedalus France. Ayant bénéficié d'un effet de levier grâce à la mutualisation, le marché donne à l'ensemble des hôpitaux l'assurance de disposer des meilleurs prix du marché, d'une procédure simplifiée et de la transparence quant aux coûts des opérations de maintenance. Il offre aussi la perspective d'une évolution commune des logiciels, avec la promesse de réponses rapides de Dedalus France aux demandes des établissements hospitaliers. Enfin, les hôpitaux et GHT auront la possibilité de compléter l'offre de services par des prestations complémentaires, le développement et l'implantation de nouveaux modules. Pour Dedalus France, cet accord national apporte la garantie d'un contrat unique, d'une durée de six ans dont quatre ans fermes.

Lors du salon Paris Healthcare Week, en mai 2018, Dedalus France a présenté en avant-première un module DxEHPAD. Ainsi, Dedalus France mise sur un accompagnement de proximité et une écoute attentive des clients et prospects à l'aide de Medasys Value, un panel de services sur mesure. Medasys Value porte l'activité d'intégration du Groupe et repose sur le besoin de ressources du marché.

En septembre 2018, Dedalus France a été sélectionné par le RESAH pour le déploiement et la maintenance de robots de préparation de chimiothérapies. Le robot de Dedalus, Pharmoduct, assure la continuité du circuit oncologique en optimisant le processus de préparation des poches de chimiothérapies. Ce dispositif innovant combine une approche « industrielle» de production et les économies d'exploitation associées avec les standards de qualité et de sécurité régissant les processus métiers. Ainsi, ce nouvel accord-cadre confirme l'expérience avérée de Dedalus en cancérologie. Outre l'optimisation du circuit oncologique et l'amélioration de la qualité des soins, cet accord vise également à simplifier les procédures d'achats groupés.

#### A l'international,

L'activité à l'export a repris à la fin du premier semestre 2018 avec un premier contrat signé au Moyen Orient. Le client, un groupe de cliniques privées au Koweit a choisi la globalité du périmètre des solutions DxCare et Dx Billing de Dedalus France. Une première clinique est déjà en production. Ce site servira de vitrine à Dedalus sur ce secteur géographique et permettra d'initialiser notre partenariat avec Medical Software Company. Son représentant local s'investit au côté de Dedalus et les perspectives de pénétration du marché au Koweit sont très prometteuses.

Fin 2018, après plusieurs mois de négociation une importante clinique privée Libanaise a opté pour notre solution complète DxCare, intégrant notre module de facturation DxBiling et la gestion du bloc opératoire.

#### Croissance externe,

Le 4 octobre 2018, Dedalus France a acquis 100% du capital de la société *DL Santé*, principalement positionnée sur le segment des laboratoires de biologie médicale privés. La société a développé une gamme de produits et de services innovants, lui permettant d'apporter des solutions sur-mesure aux 1 800 sites clients à ce jour, grâce à des modules uniques tels que BioManager, LaboConnect ou Odancio. Après l'intégration de Netika en juillet 2017, Dedalus France se positionne, avec l'acquisition de DL Santé, en véritable leader des plateaux techniques de laboratoire en France. Le prix d'acquisition est de 10,5 millions d'euros.

Dedalus France a annoncé le 16 octobre 2018 l'acquisition de 100 % du capital de la société *Infologic-Santé*, le leader en France dans les solutions d'anatomopathologie et de génétique avec notamment sa nouvelle solution Ariane. L'objectif industriel est d'accroître la couverture fonctionnelle en participant à la construction de futurs produits autour de la pathologie digitale, de la génétique et du génome, répondant ainsi aux enjeux stratégiques des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) et des groupes privés internationaux. Le prix d'acquisition est de 6 millions d'euros. A l'occasion de l'acquisition, Infologic-Santé a changé de dénomination sociale et s'appelle désormais Dedalus C&G.

Ces acquisitions sont assorties des garanties d'actif et de passif usuelles au profit de Dedalus France d'une durée de 24 mois sauf en matière fiscale, sociale et douanière pour lesquelles la garantie est limitée aux délais de reprise des différentes administrations. Il n'y a pas de complément de prix prévu aux contrats.





Ces deux acquisitions ont été financées au moyen d'un prêt d'actionnaire consenti par Dedalus Italia (actionnaire majoritaire de Dedalus France) au profit de Dedalus France à hauteur de 11 millions d'euros au taux de 3.5% l'an et 4 millions d'euros par dettes bancaires au taux de 1,90% l'an.

Le prêt actionnaire a été remboursé à hauteur de 8,84 millions d'euros par compensation de créances lors de la souscription de Dedalus Italia à l'augmentation de capital réalisée par Dedalus France en décembre 2018.

Le chiffre d'affaires annuel au titre de l'exercice 2018 s'élève à 9 612 k€ pour DL Santé et à 5 102 k€ au 30.09.2018 pour Dedalus C&G contre respectivement à 9 763 k€ en 2017et à 4 551 k€ au 30.09.2017. Il est à noter que les clôtures de Dedalus C&G couvrent une période du 01 octobre au 30 septembre et qu'un changement de date de clôture au 31.12 est intervenu pour la période du 01.10.2018 au 31.12.2018.

#### Augmentation de capital

Le 3 décembre 2018, à l'issue de la période de souscription, 31 211 979 actions nouvelles ont été souscrites par les actionnaires. Les souscriptions ont été libérées par numéraire pour 521 914 ,50 € et par compensation du compte courant de Dedalus Italia à hauteur de 8 841 679,20 €. L'objectif principal de cette augmentation de capital qui était de réduire l'endettement du Groupe est atteint. Elle a permis de réduire de 80% le montant de l'avance en compte courant de Dedalus Italia résultant notamment du financement de l'acquisition de DL Santé et de Dedalus C&G.

#### Transfert du siège social de Dedalus France

Dedalus France, autorisé par le conseil de surveillance du 15 mars 2018, a signé un nouveau bail pour son siège social transféré au Plessis-Robinson (92), pour une durée de 6 ans ferme à compter du 15 mai 2018. Ce transfert fait suite à la résiliation du bail de Clamart (92) consécutif à la liquidation judiciaire prononcée à l'encontre du bailleur.

L'Assemblée générale du 8 mars 2019 a adopté la résolution relative à la *modification de la dénomination sociale* de la société Medasys qui devient Dedalus France et au changement du mode d'administration et de direction de la société anonyme à Conseil d'administration.

#### 4.3.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, selon le règlement de L'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les comptes ont été préparés selon les mêmes principes et méthodes d'évaluation qu'au 31 décembre 2017.

#### 4.3.2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### Frais de développement

Les travaux de développement de logiciels dont la société se réserve la propriété sont immobilisés à leur prix de revient lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- le logiciel ou le procédé est clairement identifié et les coûts qui lui sont imputables peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du logiciel ou du procédé peut être démontrée ;
- la société a l'intention de produire et de vendre ou d'utiliser le logiciel ou procédé ;
- l'existence d'un marché pour le logiciel ou le procédé peut être démontrée (ou son utilité pour la société en cas d'usage interne) ;
- des ressources techniques et financières suffisantes sont disponibles pour compléter le logiciel ou procédé;
- il est probable que les avantages économiques futurs associés au projet reviendront à Dedalus France.

Ils ne comprennent que des charges directes de salaires et de sous-traitance. Les frais de développement immobilisés sont amortis sur une durée de trois ans suivant l'année de leur activation.

#### Fonds de commerce

Les fonds de commerce résultent :

- de l'activité "Intégration Santé " acquise auprès de la société NCR, fin novembre 1999, pour 0,3 M€;
- des sociétés absorbées par voie de fusion dans Dedalus France en 2000 (PGP SA pour 1,2 M€ et ISS-Santé SA pour 0,8 M€);
- de l'activité d'intégration de systèmes d'information hospitaliers de la société Thalès acquise en avril 2009 pour 0,75 M€.

L'appréciation de leur valeur repose sur l'actualisation des critères définis au moment de leur acquisition : suivi des variations de ventes et de marge brute, réalisées et projetées pour chacun d'entre eux.

Une dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable.

#### Licences et brevets

Les actifs incorporels acquis sont initialement évalués à leur coût et sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Ils sont principalement composés des licences et brevets, amortis sur 1 an.



#### 4.3.2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le système linéaire ou, le cas échéant, dégressif, en respectant les règles fiscales en vigueur en fonction de la durée d'utilisation estimée.

#### Mode et durée d'amortissement :

Installations générales
 Matériel de bureau et informatique
 Matériel de transport
 Installations techniques, matériels et outillage
 5 ans
 5 ans

#### 4.3.2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres, prêts et avances sont comptabilisés à leurs coûts historiques.

#### Titres de participation

Les titres de participation et autres titres immobilisés font l'objet d'une provision en cas de dépréciation réelle par rapport à la valeur d'usage (actif net, cours de bourse, rentabilité,...). Cette valeur d'usage a été déterminée selon une approche multi critères propres au secteur d'activité de la société.

Les frais d'acquisitions des titres de participations, à savoir les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes, sont incorporés dans le coût d'acquisition de ces titres. Ils sont amortis sur une durée de 5 ans au moyen d'amortissements dérogatoires.

#### 4.3.2.4 ACTIF CIRCULANT

#### Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont évalués au prix de revient selon la méthode du "coût unitaire moyen pondéré (C.U.M.P.)".

Une provision pour dépréciation est calculée à la clôture de l'exercice en fonction de l'antériorité des produits achetés.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dedalus France cède une partie de son portefeuille de créances clients dans le cadre d'un contrat d'affacturage. Ces créances sont sorties du bilan dès lors que leur propriété juridique est transférée au Factor.

#### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leurs coûts historiques et font l'objet d'une provision en cas de dépréciation par rapport à leur valeur d'inventaire.

#### 4.3.2.5 COMPTES DE REGULARISATION

#### Charges constatées d'avance :

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges engagées au cours de l'exercice qui se rattachent à l'exercice suivant.

# Produits constatés d'avance

Les produits perçus ou comptabilisés avant que les prestations et fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies constituent des produits constatés d'avance.

#### Ecart de conversion des dettes et des créances en monnaie étrangère

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération. Les pertes et gains de changes afférents aux règlements clients et fournisseurs sont pris en compte dans le résultat financier. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de fin d'exercice. Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en euro précédemment comptabilisés, les différences de conversion correspondant à une perte latente sont inscrites au compte écart de conversion passif.

Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque et charge à hauteur de leur montant.

#### 4.3.2.6 CAPITAUX PROPRES

Toute augmentation de capital est enregistrée pour la valeur nominale des actions émises. Lorsque le prix d'émission est supérieur à la valeur nominale, la différence figure en prime d'émission. Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur le montant de la prime d'émission.

# 4.3.2.7 CHIFFRE D'AFFAIRES

Matériel : le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert du contrôle des produits au client, ce qui intervient généralement au moment de la livraison.





Licences: le chiffre d'affaires de licences de logiciels provient de l'octroi de licences à des clients pour l'utilisation des logiciels du Groupe.

La vente de licences d'utilisation des logiciels auprès de nouveaux clients s'accompagne généralement de prestations de services qui ne sont pas distinctes et sont essentielles pour le fonctionnement du logiciel dans l'environnement de production du client.

Dans ce cas, le chiffre d'affaires de licence est comptabilisé progressivement selon le rythme de reconnaissance de l'obligation de service. L'obligation de prestation de service est remplie quand le client reconnait que le logiciel est apte à passer en production. Cette étape correspond le plus souvent à la signature de la Vérification d'Aptitude pour les clients français.

Le chiffre d'affaires issu des licences de modules additionnels (add-ons) ou d'extension de licences suite à un rattachement d'un nouvel établissement (secteur hospitalier), est reconnu au moment de la signature de la commande ferme si la licence de base remplit les critères ci-dessus.

Prestations de services: Dans le cadre d'un contrat complexe (comprenant licences et prestations de service), pour lequel les prestations ne sont pas distinctes, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires issu des prestations de services réalisées progressivement selon le degré d'avancement. La méthode d'évaluation du degré d'avancement est fondée sur des jalons internes, notamment des coûts engagés sur le projet par rapport aux coûts à terminaison estimés. Ces contrats complexes correspondent principalement aux affaires dont le calendrier d'exécution négocié lors de la mise au point de marché est d'une durée initiale supérieure à 12 mois. Ces marchés font l'objet d'un suivi analytique spécifique permettant d'évaluer avec fiabilité le pourcentage d'avancement du marché et la marge dégagée sur l'opération. Si le résultat à terminaison d'un contrat ne peut être déterminé de manière fiable, le chiffre d'affaires est comptabilisé uniquement à hauteur de coûts engagés. S'il devient probable que le coût à terminaison d'un contrat excède son chiffre d'affaires total, la perte attendue à terminaison est immédiatement constatée en charge en résultat. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

- Services de soutien technique après-vente rattachés aux licences : les revenus issus de la maintenance réalisés sur les logiciels installés par Dedalus France sont comptabilisés linéairement sur la durée des services.
- Contrat de vente en mode ASP (Application Service Provider) ou Saas (Software as a Service)
   Les revenus issus des contrats en mode ASP/SaaS se décomposent pour la plupart en : location de licences, prestations de service, maintenance (incluant la gouvernance, et l'hébergement). Une analyse est réalisée pour chaque contrat afin de déterminer si le contrat est constitué d'obligations de prestation distinctes pour lesquels les transactions doivent être comptabilisées séparément.
  - La phase de déploiement du logiciel (période « Build ») est comptabilisée progressivement si les critères prévus au paragraphe ci-dessus sont remplis.
  - La quote-part de location de licences, de maintenance et d'hébergement comprise dans les redevances est comptabilisée progressivement de façon linéaire sur la durée des services du contrat SaaS.
  - Lorsqu'en vertu d'un avenant au contrat Saas, le client fait finalement l'acquisition d'une licence précédemment louée, celui-ci a la faculté contractuelle et pratique de reprendre lui-même l'hébergement de la solution sans pénalité. Le produit de la concession de licence est alors enregistré conformément au paragraphe « licences » cidessus et le revenu issu de la location de licences, de maintenance et d'hébergement est ajusté en conséquence.
  - Le chiffre d'affaires issu de contrats avec plusieurs obligations de prestation de service (ou de biens), c'est-à-dire incluant généralement des licences d'utilisation de nouveaux logiciels et des contrats de maintenance, voire de services, vendus ensemble, est reparti entre chaque obligation de prestation de service (ou de bien) du contrat en fonction de l'estimation du prix de vente séparé d'un bien ou d'un service.

#### 4.3.2.8 AUTRES INFORMATIONS

Subventions d'investissements

Dedalus France bénéficie des subventions d'investissement qui concernent :

- le projet Inspira relatif au développement et à la commercialisation d'un produit logiciels et matériels visant à améliorer et renforcer la sécurité et la qualité des traitements en radiothérapie,
- le projet scientifique RAVEL visant à la mise au point d'outils intuitifs et synthétiques d'accès à l'information dans les dossiers patients électroniques.

Ces subventions ont été intégralement rapportées au compte de résultat au prorata de la dotation aux amortissements du projet de développement.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé et rendant probable une sortie de ressources représentative d'avantages économiques dont le montant peut être évalué de manière fiable. Le montant des provisions est le cas échéant actualisé lorsque l'effet est significatif.





Charges et produits exceptionnels

Les charges et les produits exceptionnels sont les charges et les produits résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et dont on ne s'attend pas à ce qu'elles se reproduisent de manière fréquente ou régulière.

Engagements en matière de retraite

L'engagement en matière de départ à la retraite ne fait pas l'objet d'une provision dans les comptes mais d'une information en annexe.

Cet engagement est destiné à faire face aux indemnités conventionnelles correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés et auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite. Les indemnités sont évaluées pour chacun des salariés présents à la clôture de l'exercice en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite.

Pour les régimes à prestations définies, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actuelle de ses engagements. Cette méthode prend en considération les meilleures estimations des hypothèses actuarielles parmi lesquelles le nombre d'année de service futur des salariés, leur salaire en fin de contrat, leur âge de départ et leur espérance de vie estimée. Les montants des paiements futurs sont ensuite ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des entreprises de première catégorie.

Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont enregistrés en charge.

Intégration fiscale

Dedalus France (tête de Groupe) et sa filiale Netika (ex Mega-Bus) ont opté pour l'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Une convention établie entre les deux sociétés prévoit que leur contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe fiscal doit être calculée comme si chaque société était imposée séparément.

4.3.3 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableaux des filiales et participations

Dedalus France est la société consolidante.

€′000	%	Avances	consenties	Valeur d	es titres	%	Avance	es consentie:	s Valeur	des titres
Dénomination des filiales et	détention	non rem	boursées au	déter	nus au	détentio	on non rer	nboursées a	u déte	nus au
participations	au	31.3	12.2018	31.12	.2018	au	31	.12.2017	31.1	2.2017
	31.12.18	Brute	nette	Brute	nette	31.12,1	7 Brute	nette	Brute	nette
MEDHEALTH MAROC SARL	100%	1	4 14	9	9	100%		13 1	3 9	9
MEXYS SAS	100%			1 672	973	100%			1 672	=
MEDASYS DIGITAL SYSTEMS Inc. (1)	100%	3 47	9 -	9 873	-	100%	3 4	79	- 9873	-
MEDASYS Ltd. (2)	10%			20	-	10%		-	- 20	
Sous-total filiales étrangères		3 49	2 14	11 574	982		3 4	92 1:	3 11574	1 334
DL Santé SAS (3)	100%			10 996	10 996	-		_		
Dedalus C&G SAS (4)	100%	<500	> <500>	6 1 1 5	6 115	-		-		-
NETIKA SAS (5)	100%			10 564	10564	100%	7:	33 73:	3 10564	9 991
Sous-total filiales françaises		<500	> <500>	27 676	27 676		7:	33 73:	3 10564	9 991
Total		2 99	2 <486>	39 250	28 658		4 2	25 74	6 22 138	11 325
€'000			%	Capitau	ıx		Résultat	Résultat		
Dénomination des filiales et	Mon	ant du	détention	propres av	ant Divi	dende	de	de	Chiffre	Chiffre
participations	ca	pital	au	résultat a	au ve	ersé i	'exercice	l'exercice	d'affaires	d'affaires
			31.12.18	31.12.1	8 2	018	2018	2017	2018	2 017
MEDHEALTH MAROC SA	RL 100	000 MAD	100%		50 -		30	31	144	227
MEXYS S	AS 4	60 000 €	100%		-			104		1 627
MEDASYS DIGITAL SYSTEMS Inc.	(1) 9520	294 US\$	100%	_	-	-	•	-	-	-
MEDASYS Ltd.	(2) 36 000	Y41 000 C	10%	-	-	-		_	-	_
Sous-total filiales étrangèr	es				50	0	30	135	144	1 854
DL Santé SAS	(3) 55	50 000 €	100%	8	504	1 750	<522>	_	9 612	_
Dedalus C&G SAS	(4) 3	97 000 €	100%		658		153	_	5 102	_
NETIKA SAS	(5) 9	99 100 €	100%	1	535	800	1 419	1 122	9 250	7 638
Sous-total filiales français	es			10	697	2 550	1 049	1 122	23 964	7 638
To	tal			10	747	2 550	1 079	1 257	24 107	9 492
(1) En sommeil depuis l'exercic	e 2001									

<sup>(1)</sup> En sommeil depuis l'exercice 2001

<sup>(2)</sup> société sortie du périmêtre de consolidation le 1<sup>er</sup> janvier 2016

<sup>(3)</sup> DL Santé société acquise le 4 octobre 2018

<sup>(4)</sup> Dedalus C&G société acquise le 16 octobre 2018, l'exercice 2018 couvre la période du 01/10/2017 au 30/09.2018

<sup>(5)</sup> Mega-Bus a pris la dénomination de Netika le 27.12.17 après avoir absorbé la société acquise Netika le 28 juillet 2017





4.3.4 NOTES SUR LE BILAN

4.3.4.1	ACTIF IMMOBILISE BRUT
7.2.7.1	ACTIF IMMODILISE BRUT

€'000		31.12.17	A a musical et a sa a	Carrie 10/1	24 4 2 4 2
	Frais de développement	38.812		Cessions/Réd.	
	Concessions et droits similaires		3 275		42 087
	Fonds commercial	1 120	5	168	957
		3 140			3 140
	Autres immobilisations incorporelles	2 012		2 012	0
	Total immobilisations incorporelles	45 084	3 280	2 180	46 184
	Agencements, installations générales	1	369		370
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	849	13		862
	Total immobilisations corporelles	850	382		1 232
	Titres de participations	22 139	17 111		39 250
	Créances rattachées aux participations	4 225	3 762	4 495	3 492
	Prêts	589	39		628
	Dépots et cautionnements	511	76		587
	Total immobilisations financières	27 464	20 988	4 495	43 957
	Total immobilisations brutes	73 398	24 650	6 675	91 373
4.3.4.2	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR ACTIF IMMOBILISE				
€'000		31.12.17	Dotations	Reprises	31.12.18
	Frais de développement	31 300	3 800		35 100
	Concessions et droits similaires	1 033	34	168	899
	Autres immobilisations incorporelles	2 012		2 012	0
	Fonds de commerce	2 390			2 390
	Total immobilisations incorporelles	36 735	3 834	2 180	38 389
	Agencements, installations générales	1	18		19
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	780	22		802
	Total immobilisations corporelles	781	40		821
	Titres de participations	10 814	351	573	10 592
	Créances rattachées aux participations	3 479	231	3,3	3 479
	Total immobilisations financières	14 293	351	573	14 071
	Total amortissements et provisions	51 809	4 2 2 5	2 753	53 281
			-,		JJ 201

Les frais de développement sont les seules immobilisations incorporelles générées en interne.

#### 4.3.4.3 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

€'000	31.12.18	31.12.17
Clients	3 451	2 859
Clients douteux	3 303	6 602
Factures à établir	10 791	10 842
Total brut	17 545	20 303
Provision pour dépréciation	2 846	5 598
Total net	14 699	14 705

Les factures à établir concernent les projets clients à long terme, et sont enregistrées lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Au 31 décembre 2018, la baisse des créances douteuses et sa dépréciation est à rapprocher des créances clients irrécouvrables constatées à hauteur de 3 501 k€ au titre de l'exercice.

La décomposition par échéance des créances clients se présente comme suit :

€'000	Total	de 0 à 30 jours	de 31 à 60 jours	à plus de 60 jours	Echu à la clôture	Echu à moins de 180 jours	Echu entre 180 et 360 jours	Echu à plus de 360 jours
Clients	3 451	147	663	0	2 641	855	654	1 132
Clients douteux	180				180	180		1101
au 31.12.2018	3 631	147	663	0	2 821	1 035	654	1 132
au 31.12.2017	3 863	366	452	0	3 044	1 824	569	652

Dedalus France n'a pas pu produire le nombre de factures concernées par les échéances de recouvrement de créances clients via ses systèmes d'informations.



#### 4.3.4.4 AUTRES CREANCES

€'000	31,12,18	31.12.17
Fournisseurs, avoirs non parvenus	13	13
Fournisseurs, avances et acomptes	38	48
Créances sur personnel et organismes sociaux	29	14
Créances et crédits d'impôts	4194	3968
Etat, subvention		94
Créances TVA	320	260
Débiteurs divers	272	435
Total brut	4 866	4 832
Provision pour dépréciation		
Total net	4 866	4 832

#### 4.3.4.5 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES

Au 31 décembre 2018, Dedalus France détient 247 678 de ses propres titres dont 60 161 pour une valeur de 40 875 € dans le cadre du programme de rachat d'actions (hors contrat de liquidité) et 187 517 titres pour une valeur de 72 833 € au titre du contrat de liquidité. Il n'y a pas de frais de négociation sur les actions propres. Au cours de l'année 2018, Dedalus France. a acquis 201 257 actions à un cours moyen de 0,39 €. Dedalus France a cédé au cours de l'exercice 155 604 actions à un cours moyen de 0,40 €. Ces opérations ont été réalisées dans le cadre du contrat de liquidité. Les cessions ont dégagé un boni de cession de 1 k€ et un mali de cession de 8 k€. Au 31 décembre 2018, les 247 678 titres auto détenus représentent 0,22 % du capital et une valeur nominale de 70 859 €. Ces actions n'ont fait l'objet d'aucune réaffectation au cours de l'exercice 2018. La valeur évaluée au cours d'achat de ces actions s'élève à 74 303 €. La dépréciation des actions auto détenues s'établit à 39 k€ au 31.12.2018 contre 28 k€ au 31.12.2017.

4.3.4.6 COMPTES DE REGULARISATION ET ASSIMILES ACTIF

31.12.17	31.12.18	Comptes de régularisation et assimilés actif	€'000
		Charges constatées d'avance	
173	41	Loyers et charges locatives	
254	301	Achats de marchandises et sous-traitance	
60	66	Publicité et documentation	
30	8	Entretiens et réparations	
22	21	Assurances	
22	28	Divers	·
561	466	sous-total	
		Ecart de conversion	
5		Créances rattachées aux participations	
7	37	Clients	
12	37	sous-total	
573	503	Total	

#### 4.3,4.7 CAPITAUX PROPRES

4.3.4.7.1 EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE ET INFLUENCE DE L'EXERCICE DES OPTIONS

Le capital social de Dedalus France SA est de 32 211 105,35 €. Il est divisé en 112 589 629 actions entièrement libérées.

Il n'existe pas de plan d'incitation du personnel portant sur des titres de la société.

Aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

A la connaissance de la société, l'actionnariat de Dedalus France au 31 décembre 2018 est le suivant :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote réels	% des droits de vote réels
Dedalus	92 130 041	81,83%	92 130 041	82,01%
Consorts Hofmann	1 778 000	1,58%	1 778 000	1,58%
Management	1 086 826	0,97%	1 086 826	0,97%
Salariés	292 516	0,26%	292 516	0,26%
Public	17 054 568	15,15%	17 054 568	15,18%
Actions propres détenues par Medasys	247 678	0,22%		
Total	112 589 629	100%	112 341 951	100%

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient, directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5 % du capital ou droits de vote de la société.



4.3.4.7.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

€′000		31.12.17	Augmentation du capital	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres variations	31.12.18
Capital	social	23 282	8 9 2 9				32 211
Prime d'ém	ission	9 045	236				9 281
Prime de	fusion	2 5 0 4					2 504
Prime d'a	pport	4 472					4 472
Réserve légale propreme	nt dite	727					727
Report à no	uveau	<9 808>		<3 248>			<13 056>
Résultat de l'ex	ercice	<3 247>		3 248	2 424		2 424
Subventions d'investisse	nents	234				<234>	
Provisions règleme	ntées	60				59	119
	Total	27 269	9 165	0	2 424	<175>	38 682

#### 4.3.4.8 AVANCES CONDITIONNEES

Bpifrance a versé un acompte de 167 K€ en 2010 et de 133 k€ en 2015 au titre d'une avance remboursable accordée d'un montant total de 426 k€. Son remboursement interviendra en cas de succès du projet financé

4.3.4.9 PROVI	SIONS ET DEPRECIATIONS
---------------	------------------------

€'000	31.12.17	Dotations	Reprise utilisées non		31.12.18
Amortissements dérogatoires	60	59			119
Provisions règlementées	60	59	0	0	119
Provisions pour pertes de change	12	37	11		38
Provisions pour litiges	101	110	50	33	128
Provisions pour risques et charges	113	147	61	33	166
Dépréciation des immobilisations incorp.	2 3 9 0		-		2 3 9 0
Dépréciation des immobilisations financières	14 293	352		573	14 072
Dépréciation des stocks de marchandises	1				1
Dépréciation des comptes clients	5 5 9 8	438	3 190		2 846
Dépréciation des actions d'autocontrôle	28	19	8		39
Provisions pour dépréciation	22 310	809	3 198	573	19 348
Total	22 483	1 015	3 259	606	19 633
Dotations et reprises d'exploitation		475	3 190	11	
Dotations et reprises financières		371	19	573	
Dotations et reprises exceptionnelles		169	50	22	
	_	1 015	3 259	606	

Concernant la provision pour litiges, la dotation de 110 k€ se rapporte aux litiges prud'homaux et les reprises de 50 k€ et de 33 k€ sont liés aux litiges prudhomaux pour 72 k€ et à un risque de perte à terminaison sur un contrat pour 11 k€.

La dépréciation des immobilisations financières a été augmentée d'un complément de 352 k€ pour les titres de la filiale belge Mexys et diminuée par la reprise de 573 k€ sur les titres de participation de la filiale Netika (ex Mega-Bus).

La dépréciation des comptes clients de 438 k€ concerne des créances clients pour lesquelles il existe des risques de recouvrabilité. La reprise de dotation des comptes clients pour 3 190 k€ a été constatée consécutivement à l'enregistrement de créances en charge irrécouvrables.



4.3.4.10 ECHEANCIER DES CREANCES ET DES DETTES

€'000	Nature des créances	31.12.18	A un an au plus	A plus d'un an	31.12.1
	Créances rattachées à des participations	3 492	14	3 478	4 22!
	Prêts	628	20	608	589
	Autres immobilisations financières	586		586	51:
	Acomptes versés sur commandes	38	38	-	48
	Clients litigieux	3 303		3 303	6 602
	Autres créances clients	14 242	7 776	6 466	13 70
	Organismes sociaux	29	29	-	14
	Etat, crédit d'impôt recherche	2 455	732	1 723	_
	Etat, crédit d'impôt sociétés	340	340	_	3 044
	Etat, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	1 399	474	926	924
	Etat, TVA	320	320	_	260
	Etat, Subvention			_	94
	Débiteurs divers	285	285	-	448
	Charges constatées d'avance	466	466	-	561
	Total	27 583	10 494	17 090	31 021
	Prêts accordés en cours d'exercice	39			38
	Remboursements obtenus en cours d'exercice				7
000	Nature des dettes	2018	A un an au plus	A plus d'un an	31.12.17
	Concours bancaires	1 720	1720		2 926
	Emprunts à plus d'un an à l'origne	6 2 1 7	1012	- 	
	Autres dettes financières diverses	0217	1012	5 205	1 750
				-	41
	Fournisseurs	3 473	3 473	-	4 128
	Clients, acomptes reçus sur commandes	118	118	-	206
	Etat, TVA	3 386	3 386	-	3 675
	Autres impots et taxes	463	463	-	642
	Personnel	1 436	1 436	-	1 3 1 8
	Organismes sociaux	1 722	1 722	_	1 539
	Groupe et associés	2 739	500	2 239	933
	Créditeurs divers	409	209		
	Produits constatés d'avance	263	263	200	446
				0	84
	Total	21 946	14 302	7 644	17 688
	Emprunts souscrits dans l'exercice	4 500			
	Emprunts remboursés dans l'exercice	49			

# 4.3.4.11 COMPTES DE REGULARISATION ET ASSIMILES PASSIF

Les comptes de régularisation et assimilés passif de 422 k€ au 31.12.2018 se rapporte aux produits de prestations constatés d'avance pour 263 k€ et aux écarts de conversion liés aux créances rattachées aux participations pour 159 k€.

4.3.4.12 DETAILS DES COMPTES DE PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER

31.12.17	31.12.18	Produits à recevoir	€'000
10 842	12 843	Clients, factures à établir	
13	13	Fournisseurs, avoirs à recevoir	
108	29	Débiteurs divers, produits à recevoir	
10 963	12 885	Total	
31.12.17	31.12.18	Charges à payer	€'000
4	31	Intérêts courus auprès des établissements financiers	
2 013	2 123	Fournisseurs, factures non parvenues	
20	32	Clients avoirs à établir	
1 288	1 415	Personnel	
641	674	Organismes sociaux	
642	463	Etat	
76	55	Associés	
4 684	4 793	Total	





#### 4.3.5 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.3.5.1 REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

€'000		Exercice 20	18	Exercice 20	17
	France	17 862	86%	16 532	90%
	Export	2 932	14%	1 887	10%
	Total	20 794	100%	18 419	100%

En 2018, le chiffre d'affaires de Dedalus France s'élève à 20 794 k€ à comparer à 18 419 k€ en 2017 soit une progression de 13%. Au cours du quatrième trimestre, la prise de commandes liée à l'implémentation des systèmes d'information des Groupements Hospitaliers de Territoire s'est fortement accélérée permettant ainsi d'enregistrer un accroissement de la prise de commandes sur l'année 2018.

# 4.3.5.2 PRODUCTION IMMOBILISEE

		31.12.18	31.12.17
Frais de	developpement immobilisés Frais de personnel	2 567	3 062
	Charges externes	708	714
	Total	3 275	3 776
4.3.5.3	Transfert de charges		
€'000		31,12.18	31.12.17
	Avantages en nature sur salaires	48	86
	Indemnités du régime de prévoyance	26	43
	Frais de personnel liés aux restructurations	257	
	Total	331	129
4.3.5.4	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
€'000		31,12,18	31.12.17
	Dotations aux amort, sur immobilisations corp.et incorp.	3 874	3 970
	Dotations aux provisions sur immobilisations financières	352	20
	Dotations aux provisions sur actif circulant	438	2 126
	Dotations aux provisions des amortissements dérogatoires	59	
	Dotations aux autres provisions pour dépréciation financière	19	
	Dotations aux provisions pour risques et charges	147	11
	Total	4 889	6 127
	dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	4349	6 096
	dotations aux amortissements et aux provisions financières	371	20
d	otations aux amortissements et aux provisions exceptionnelles	169	11

La dotation aux provisions sur actif circulant de 438 k€ concerne des créances clients pour lesquelles il existe des risques d'irrécouvrabilité.

# 4.3.5.5 DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

€′000	Produits financiers	31.12.18	31.12.17
	Differences positives de change		7
	Produits financiers de participation	2 550	,
	Reprises de provisions pour dépréciat, des actions propres	8	
	Reprises de provisions pour dépréciat, des titres de filiales	573	504
	Reprises de provisions pour perte de changes	11	
	Total	3 142	511

Les reprises de provisions pour dépréciation des titres de filiales pour 573 k€ en 2018 se rapporte aux titres de Netika (ex Mega-Bus).

€'000	Charges financières	31.12.18	31.12.17
	Intérêts et charges assimilées	147	151
	Differences négatives de change		62
	Charges d'intérêts avec Dedalus	89	256
	Dotations aux provisions pour risques de change	11	11
	Dotations pour dépréciat.des titres autodétenus	8	9
	Dotations pour dépréciat des titres et créances de filiales	352	,
	Total	607	489

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres et créances de filiales pour 352 k€ en 2018 se rapporte aux titres de Mexys.



4.3.5.6 DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

€'000	Produits exceptionnels	31.12.18	31.12.17
	Autres régularisations des comptes de tiers	405	499
	Quote part de subvention virée au résultat	146	26
	Boni de cession des actions propres	1	3
	Reprises de provisions pour litiges et dépréciations	72	523
	Total	624	1 051

Les autres régularisations des comptes de tiers pour 405 k€ correspondent aux indemnités octroyés dans le cadre de protocoles signés avec un client pour 80 k€ et avec un fournisseur pour 48 k€, à l'annulation d'une dette prescrite pour 252 k€ et à divers pour 25 k€.

Les reprises de provisions pour litiges et dépréciation pour 72 k€ se rapportent aux litiges prudhommaux.

€'000	Charges exceptionnelles	31.12.18	31.12.17
	Indemnité transactonnelle client		500
	Annulation de créances client		402
	Dépôt de garantie sur location		117
	Indemnités de départ du personnel et litiges prud'homaux	<b>2</b> 57	
	Mali de cession des actions propres	8	2
	Valeur comptable des immo. corporelles et incorp. cédées		291
	Dotations aux provisions des amortissements dérogatoires	59	10
	Dotations aux provisions pour risques	110	
	Total	434	1 322

Les indemnités de départ du personnel et les litiges prud'homaux pour 257 k€ sont à rapprocher des reprises de provisions pour litiges de 72 k€.

La dotation aux provisions pour risques de 110 k€ se rapporte aux litiges prud'homaux.

#### 4.3.5.7 AUTRES INFORMATIONS

4.3.5.7.1 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

€'000			
c 000		Nombre	Valeur
		de titres	comptable nette
	Participations non cotées		
	Dedalus C&G	39 700	6 115
	DL Santé	55 500	10 996
	Medasys Digital Systems Inc (USA)	466 670	
	Medasys Ltd (Japon)		
	Medhealth (Maroc)	1 000	g
	Mexys SA (Beigique)	26 500	973
	Netika (France)	999 100	10 564
	sous-total	·	28 658
	Actions propres cotées		
	Actions Medasys SA	60 161	18
	Autres formes de participation		
	Actions Medasys SA du contrat de liquidité	187 517	56
	sous-total	247 678	0 74
	Total		28 732

4.3.5.7.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements reçus

€'000		31.12.17	31.12.17
	Contre garantie reçue de la Coface sur les contrats clients	40	61
	Total	40	61
Engagements donnés			
€'000		31.12.18	31.12.17
	Engagement donné en faveur du bailleur des locaux	1 142	
	Garantie sur contrats clients	50	77

L'encours des créances cédées dans le cadre du contrat d'affacturage s'élève à 4 738 k€ au 31.12.18, contre 4 418 k€ au 31.12.2017.La quasi-totalité des risques et avantages attachés à ces créances sont transférés et sont en conséquence décomptabilisées.

Engagements en matière de retraite

1 129

2321

1178

1 255

Il n'existe pas d'engagements commerciaux ou contractuels significatifs. Tous les engagements hors bilan significatifs figurent ci-dessus.





Au 31 décembre 2018, le montant des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite s'élève à 1 129 k€. Ces engagements mentionnés pour information ne sont pas provisionnés.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la provision des deux sociétés sont les suivantes :

- le montant des engagements de retraite est évalué en retenant une hypothèse de départ à la retraite comprise entre 64 ans et 66 ans pour les « cadres » et 62 ans à 64 ans pour les « non-cadres »,
- le taux de revalorisation des salaires pour 2018 est de 2%. En 2017, il était compris entre 1,9 % et 2,1 %.
- le taux d'inflation retenu est de 2 %. Il est inchangé par rapport à 2017.
- le taux d'actualisation retenu est le taux iBoxx € Corporates AA 10+ au 31 décembre. Il est de 1,57 % en 2018. Il était de 1,30 % en 2017.
- le taux de charges sociales retenu est de 45 %. Il est inchangé par rapport à 2017.
- le coefficient de présentéisme est fonction du turn-over par classes d'âge,
- l'espérance de vie des bénéficiaires a été intégrée dans le calcul en différenciant les hommes et les femmes avec la prise en compte de la table de mortalité TF 00-02.

Sauf précisions contraires, ces hypothèses sont identiques sur les deux années.

#### Crédit-bail

€′000		Valeur d'acquisition des biens	Cumul des redevances payées au titre des exercices précédents	Redevances payées au cours de la période	Redevances restant à payer à 1 an	Redevances restant à payer de 1 à 5 ans	Total restant à payer	Valeur résiduelle
	Matériel de bureau et informatique		534	121	104	216	320	-
	Matériel de transport	79	39	9	10	28	38	-
	Total	618	573	130	114	244	358	0

La dotation aux amortissements de l'exercice et les dotations cumulées au titre des exercices précédents qui auraient été enregistrées pour ces biens, s'ils avaient été acquis, s'élèveraient respectivement à 127 k€ et à 233 k€.

4.3.5.7.3 IMPOT SUR LES SOCIETES

Suivi des déficits reportables

Les déficits ordinaires reportables au 31.12.2018 s'établissent à 23 627 k€, ils s'élevaient à 24 224 k€ au 31.12.2017.

#### Ventilation de l'impôt

Les produits d'impôt pour 1 248 k€ au 31.12.2018 sont liés d'une part au crédit d'impôt recherche reconnu en 2018 pour 592 k€, et d'autre part, au produit d'impôt sur les sociétés de 656 k€ résultant du résultat de Netika dans le périmètre d'intégration fiscale dont Dedalus France est tête de groupe.

### 4.3.5.8 Transactions avec les parties liees et conventions reglementees

Les transactions avec les parties liées concernent :

- les opérations avec les sociétés dans lesquelles Dedalus France exerce un contrôle exclusif énumérées ci-dessous telles qu'elles apparaissent pour leur valeur brute dans ses comptes annuels :

€'000	31.12.18	31.12.17
Participations	39 230	22 118
Créances rattachées à des participations	14	4 225
Créances clients et comptes rattachés	401	527
Dettes rattachées à des participations	500	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	299	390
Achats de marchandises	26	26
Achats et autres charges externes	513	669
Chiffre d'affaires	289	441
Produits financiers	2 550	_
produits d'impôt société	656	497

les transactions avec Dedalus Italia, hormis les opérations commerciales courantes concernent les opérations liées aux conventions de trésorerie et d'assistance. Elles se résument comme suit :

€'000		31.12.18	31.12.17
	Dettes financières	2 239	857
	Créances clients et comptes rattachés	35	33
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	293	1 264
	Achats et autres charges externes	417	238
·	Charges financières	89	256

Le taux annuel de rémunération du compte courant de Dedalus Italia est de 4,5 % au titre des avances court terme. Le prêt de 11 000 k€ lié au financement de l'acquisition de DL Santé et de Dedalus C&G en octobre 2018 a été rémunéré au taux de 3,5% l'an. En 2018, les charges financières correspondantes représentent 89 k€. Ce prêt a été remboursé par





compensation à hauteur de 8 842 k€ lors de la souscription de Dedalus Italia à l'augmentation de capital réalisée par Dedalus France le 3.12.2018.

Au titre de la convention d'assistance mise en place entre Dedalus Italia et Dedalus France, cette dernière a enregistré dans ses comptes en 2018 une charge de 366 k€ représentant 1,5 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Dedalus France diminué de 150 k€. En 2017, la charge représentait 225 k€.

En 2018, le Groupe Dedalus France est consolidé dans les comptes consolidés du Groupe Dedalus Italia.

 Les rémunérations brutes versées aux dirigeants au titre de leur mandat social ou au titre de leurs fonctions salariales ont été:

Rémunération brute totale perçue au titre de l'exercice		2018	2017
Frédéric Vaillant, Président du Directoire			
	Rémunération fixe	197 259€	197 259€
	Rémunération variable	36 690 €	29 589 €
Jean-Paul Boulier, Membre du Directoire			
	Rémunération fixe	128611€	128 611 €
	Rémunération variable	17491€	8 038€

L'Assemblée Générale du 26 mai 2016 a approuvé l'engagement pris par la société de verser une indemnité de cessation de fonctions en faveur de Monsieur Frédéric Vaillant, Président du directoire, et de Monsieur Jean-Paul Boulier, Membre du Directoire. Le montant de cette indemnité de cessation de fonction est égal à une année de rémunération brute, primes incluses, ces dernières étant basées sur la moyenne des rémunérations variables attribuées au titre des deux dernières années civiles d'activité. Les conditions de performance associées à cet engagement restent identiques à celles qui avaient été attachées à l'engagement initialement pris.

- Jetons de présence
  - Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 3 mai 2012, 30 000 € ont été alloués au titre de l'exercice 2018. A la date de clôture, ils n'ont pas encore été répartis entre les différents membres. La somme totale de 55 k€ reste à percevoir par les membres du Conseil de surveillance au titre des trois derniers exercices.
- Il n'existe pas de plan d'options de souscription d'actions ou d'achat d'actions ou de plan d'attribution gratuite d'actions en 2018 et en 2017.
- autres parties liées

Dedalus France a versé en 2018 dans le cadre du contrat de prestations de services la somme de 43 k€ à la société Progetti Futuri, dont l'administrateur unique est Monsieur Andrea Corbani qui était par ailleurs jusqu'au 8 mars 2019, Vice-Président du conseil de surveillance de Dedalus France.

Dedalus France a conclu le 11 décembre 2018 un contrat de services avec Monsieur Christian Le Dorze, membre du Conseil de surveillance. Le montant du contrat s'établit à 40 k€ (hors remboursement des frais de déplacement). Compte tenu de la prise d'effet au 25 octobre 2018, le montant provisionné dans les charges 2018 au titre de cette convention s'établit à 10 k€.

Aucune autre opération n'a été conclue en 2018 avec un membre des organes de direction ou un actionnaire ayant une influence notable sur le Groupe.

4.3.5.9 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes		Actheos		KPMG				Autres		Total		
		Montant HT		Pourcentage		Montant HT		ntage N	Montant HT	Monta	ant HT	
€′000	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	_0	2018	2017
Mission de commissariat aux comptes, certification, e	xamen	des cor	nptes ind	ividuel	s et cons	olidés				_		
Dedalus France	90	69	65%	61%	122	83	65%	65%	0	0	212	152
Filiales intégrées globalement	23	12	17%	11%	14	0	7%	0%	17	1	54	12
Sous-total Sous-total	113	81	82%	72%	136	83	73%	65%	17	1	266	164
Autres prestations				-								
Dedalus France	25	29	18%	26%	51	45	27%	35%	0	0	76	74
Filiales intégrées globalement	0	3	0%	3%	0	0	0	0%	0	0	0	3
Sous-total Sous-total	25	32	18%	28%	51	45	27%	35%	0	0	76	77
Total	138	113	100%	100%	187	128	100%	100%	17	1	342	241

Nature des services autres que la certification des comptes fournis par les commissaires aux comptes à l'entité consolidante et à ses filiales contrôlées :

- Services autres que la certification des comptes requis par les textes légaux et réglementaires: intervention par les cabinets KPMG et Actheos dans le cadre de l'augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par l'émission et l'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris d'actions nouvelles
- Services autres que la certification des comptes fournis à la demande de l'entité par le cabinet Actheos : attestation portant sur des données financières et/ou environnementales, sociales et sociétales et rapport sur les procédures convenues portant sur la validation de la liasse de consolidation au 31.12.2018 d'une filiale de Dedalus France.



# Comptes annuels 2018

#### 4.3.5.10 EFFECTIFS

(en nombre de salariés hors mandataires sociaux)	31.12.18	31.12.17	
Ingénieurs et cadres	137	129	
Employés, techniciens et apprentis	14	17	
Total	151	146	

# 4.3.5.11 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mars 2019, les actionnaires de Medasys SA ont décidé :

- de la modification de la dénomination sociale de la société en adoptant la dénomination « DEDALUS FRANCE »,
- du changement de mode d'administration et de direction de la société, en adoptant la forme de société anonyme à Conseil d'administration avec une direction assurée par un Directeur Général assisté d'un Directeur Général Délégué.